

Benjamin CONSTANT (1796)

De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Benjamin Constant, 1767-1830

De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier (1796)

Une édition électronique réalisée à partir du texte de Benjamin Constant, 1767-1830, **De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier** (1796) in ouvrage intitulé *De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier* (1796), *Des réactions politiques; Des effets de la terreur* (1797), pages 27 à 89. Paris: Éditions Flammarion, 1988, 187 pages. Collection: champs. Préface et notes de Philippe Raynaud.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 21 mars 2003 à Chicoutimi, Québec.



Table des matières

Chapitre I.	<u>Des hommes qui ont attaqué la Convention</u>
Chapitre II.	<u>De la force que les circonstances actuelles donnent au Gouvernement</u>
Chapitre III.	<u>Des maux actuels de la France</u>
Chapitre IV.	<u>Des ressentiments et des maux irréparables</u>
Chapitre V.	<u>Du rétablissement de la terreur</u>
Chapitre VI.	<u>Des objections tirées de l'expérience, contre la possibilité d'une République dans un grand État</u>
Chapitre VII.	<u>Des avantages du Gouvernement Républicain</u>
Chapitre VIII.	<u>Conclusion</u>

De la force du gouvernement *... (1796) est un plaidoyer pour la modération en même temps qu'une apologie du régime républicain issu de la Convention. Ce texte suscita des polémiques auxquelles répond le texte intitulé *Des réactions politiques*.

Philippe Raynaud

[Retour à la table des matières](#)

* *De la force du gouvernement et de la nécessité de s'y rallier*, an IV (1796) ; le Directoire fit reproduire la brochure de Constant dans *Le Moniteur du 12 floréal an IV* (1er mai 1796), précédé de la présentation suivante : « *De la force du gouvernement et de la nécessité de s'y rallier*.

[Retour à la table des matières](#)

Le moment actuel est l'un des plus importants de la Révolution. L'ordre et la liberté sont d'un côté, l'anarchie et le despotisme, de l'autre. Peu d'instantes sont encore donnés pour se prononcer ; il faut se hâter de déposer les souvenirs et les haines, ou demain ces haines seront remplacées par d'inutiles regrets, ces souvenirs par d'amers remords.

J'ai recueilli, sur la nécessité de se rallier au Gouvernement, quelques idées qui m'ont semblé utiles, et sur ces premiers pas dans la carrière constitutionnelle, quelques réflexions qui m'ont paru rassurantes.

On trouvera, peut-être, des expressions sévères sur des hommes qui méritent l'estime ; plus leurs intentions sont pures et leurs caractères estimables, plus leurs erreurs peuvent être funestes.

Il faut que ces hommes se rapprochent du Gouvernement, et non le Gouvernement de ces hommes. Lorsqu'ils entrent dans son sens, ils y portent l'honnêteté et la modération, mais lorsqu'ils le font entrer dans le leur, ils lui donnent de la vacillation et de la faiblesse.

L'esprit de parti gagne seul à juger des institutions par les personnes, des opérations par les agents, et à devancer les mesures par un blâme, qui souvent ne devient juste que parce qu'il fut prématuré.

Un défaut qui caractérise presque tous ceux qui ont joué un rôle dans la Révolution, et surtout les vaincus après leur défaite, c'est de vouloir toujours ramener les choses au lieu de les suivre. Ils regardent leur triomphe comme le but général, et croient que le but ne peut s'atteindre, dès qu'on les a dépassés.

N'étant attaché à aucun parti par aucun intérêt, inconnu même à la plupart des individus, nul motif personnel n'a pu diriger mes jugements. Je désire ardemment voir se terminer la Révolution, parce qu'elle ne saurait désormais être que funeste à la liberté ; et c'est une de mes raisons pour désirer ardemment aussi l'affermissement de la République, à laquelle, d'ailleurs, me semble attaché tout ce qu'il y a de noble et de grand dans les destinées humaines.

Il a été loin de ma pensée d'écrire contre aucun genre de gouvernement, d'inviter aucun état monarchique à renoncer à la Royauté, aucune Aristocratie à adopter des formes démocratiques : mais j'ai cru du devoir rigoureux de tout ami de l'humanité, d'exhorter une nation qui se gouverne par ses représentants, à rester fidèle au gouvernement représentatif.

L'expérience des révolutions, l'amour de l'ordre et de la paix nous commandent de respecter ou de ménager les institutions de tous les peuples : mais tous les sentiments réunis exigent de nous le même respect, les mêmes ménagements pour les institutions républicaines.

De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier

Chapitre I

Des hommes qui ont attaqué la convention

[Retour à la table des matières](#)

Il y a, dans toutes les sociétés, une classe d'hommes scrupuleux, vêtisseurs et mécontents, qui ont des talents, de l'honnêteté, une mémoire implacable, et une vanité sans bornes. Ces hommes ne sont pas dangereux aux gouvernements, mais ils leur sont importuns. Ils ne les attaquent pas, mais ils les chicanent, les harcèlent, les fatiguent. Mettant un prix égal à toutes leurs idées, ils reviennent à la charge, avec une égale insistance, sur les questions les plus grandes et sur les plus petits griefs. L'importance qu'ils attachent aux choses ne naît pas des choses en elles-mêmes, elle naît d'eux : une opinion leur paraît consacrée lorsqu'ils ont pris sa défense, et comme ils ne voient le salut de l'État que dans leur considération individuelle, ils se font un devoir d'une persévérance qui, souvent appliquée à des objets, soit minutieux, soit irréparables, a le désavantage, alternativement, d'user leur influence, ou de la rendre fâcheuse, d'aigrir les hommes en place, ou de les accoutumer au blâme, et finit même par réunir ce double inconvénient.

Ces hommes cependant, sont utiles dans un gouvernement vieux et abusif. Ils le tiennent dans une sorte d'inquiétude salutaire, qui empêche l'excès des abus, en en troublant la jouissance. D'ailleurs, leurs forces sont proportionnées

à leur objet. Ils modèrent l'action irrégulière de ressorts usés, en lui opposant de faibles obstacles.

Ils sont, au contraire, non seulement inutiles, mais essentiellement dangereux, dans les révolutions, et dans les gouvernements naissants. Ils ne peuvent rien contre une impulsion irrésistible ; et néanmoins, par les entraves qu'ils essaient d'y mettre, ils font croire au besoin d'une vélocité additionnelle. L'inquiétude qu'ils inspirent, se joignant aux passions violentes créées par des dangers et des efforts extraordinaires, devient aisément de la fureur. Leurs chicanes, qui ne troublaient en rien la sécurité d'un gouvernement établi, prennent, par une suite naturelle de la défiance inséparable des hommes et des institutions nouvelles, l'apparence de complots : les gouvernants confondent des évolutions avec des attaques, des fleurets avec des poignards, et ceux qui ne veulent que briller avec ceux qui ont dessein de nuire.

Laisser parler est ce que les hommes en place apprennent le plus difficilement, et ce qu'il leur est pourtant le plus nécessaire de savoir. Or un bourdonnement continu d'aigreur, d'insinuations, et d'amertume, met l'obstacle le plus invincible à l'acquisition de cette science.

Les hommes dont je parle sont impatients surtout, par une sorte de raisonnement, exact en apparence et faux dans le fait, à l'aide duquel ils méconnaissent toujours les conséquences de tout ce qu'ils font : ils ont mesuré mathématiquement l'éloignement où il faut être d'un magasin à poudre pour ne pas le faire sauter : ils vont, sans besoin, sans utilité, pour le seul honneur de leur théorie, se placer avec des matières inflammables précisément sur la ligne qu'ils ont tracée : le feu prend aux poudres, vous êtes renversé, blessé ; mais ils vous prouvent avec toute la logique du monde que le magasin n'eût pas dû sauter. Eh ! mesurez moins et éloignez-vous ; il nous importe peu d'admirer vos calculs et beaucoup de prévenir l'explosion.

Ces hommes ont encore le singulier malheur de n'apercevoir aucun des changements apportés par les événements mêmes dont ils se plaignent, dans les opinions, dans les intérêts, dans les choses et dans les personnes. Ils ne voient pas que les Révolutions font disparaître les nuances, qu'un torrent nivelle tout. Ce sont d'anciens soldats, qui, ayant fait dans un pays une guerre de postes, veulent continuer cette guerre et reprendre ces postes, après que le terrain a été bouleversé par un tremblement de terre.

Ces hommes ont joué un petit rôle et fait un grand mal dans la dernière époque de la Révolution. Ils y sont arrivés avec toutes ces petites finesses, toutes ces gentillesses de persiflage, tout ce cliquetis de plaisanteries et d'allusions, toutes ces grâces de bel esprit qui avaient fait leur succès dans l'ancien régime, et ils ont voulu lutter, avec de pareilles armes, contre des hommes nouveaux, violents, énergiques, qui avaient appris à braver plus que le danger, et dont le caractère avait été formé par la plus terrible éducation révolutionnaire.

Plus d'une fois, une insinuation amère a retardé le rapport d'un mauvais Décret, une allusion blessante a provoqué une mesure injuste, un imprudent souvenir a rendu des hommes déjà repentants implacables sur leurs fautes, car le désespoir des coupables est bien différent des remords.

Ces hommes ont offert, depuis le premier Prairial jusqu'au treize Vendémiaire, un spectacle vraiment unique, et auquel on ne peut croire, lorsqu'on n'en a pas été témoin.

Ceux qui, à cette époque, se trouvaient revêtus de tous les pouvoirs, honteux d'avoir longtemps supporté la plus exécrationnable tyrannie, gardaient la puissance presque malgré eux et comme une sauvegarde, et cherchaient, par tous les moyens, par toutes les déclarations, par toutes les démonstrations imaginables, à obtenir l'indulgence d'une nation écrasée, découragée, désarmée, sans union, sans force, qui, six mois auparavant, aurait rendu grâces au Despotisme, si, en rivant ses chaînes, il eût renversé les échafauds.

Que firent ces hommes, qui, au nom de cette nation, s'étaient proclamés les organes de l'opinion publique ? Ils se déclarèrent inexorables dans leur faiblesse, implacables dans leur impuissance, et refusèrent obstinément d'accorder un pardon, qui seul pouvait sauver leur patrie, à ceux qu'ils laissaient maîtres de sa destinée, et qu'ils forçaient ainsi à s'emparer par la violence de l'impunité qu'ils auraient consenti à mériter.

Ils reprochaient avec amertume au gouvernement d'avoir fait le mal, et ils ne voulaient pas lui savoir gré de faire le bien. Ils exigeaient à grands cris des réparations, sans promettre, ou plutôt en refusant d'avance toute indulgence. Ils accusaient les hommes en place de la férocité des démons, et ils les provoquaient comme s'ils leur eussent connu la patience des anges. Ils s'appliquaient à confondre les innocents avec les coupables, les faibles avec les criminels. Les cachots, la proscription, tout ce qui avait évidemment empêché près de la moitié de la Convention de prendre une part même passive à la tyrannie, le zèle, que, depuis sa délivrance, elle mettait à repousser de son sein, avec une précipitation quelquefois irrégulière, ceux de ses membres qui étaient inculpés, ne désarmaient en rien la sévérité de ses censeurs. On aurait dit que c'était pour eux un triomphe de démontrer, que parmi 750 hommes, qui disposaient de leurs fortunes et de leurs vies, il ne se trouvait pas un homme honnête. Ils s'efforçaient de changer les regrets en effroi, les remords en fureur, et ils s'étonnaient ensuite de ce que cette fureur et cet effroi ne menaient pas toujours à des mesures sages et douces.

Depuis le premier Prairial, la majorité de la Convention, à laquelle on peut aujourd'hui rendre justice, sans paraître suspect, car elle a cessé d'être, et personne, grâce au Ciel, n'a hérité de sa trop vaste puissance, la majorité, dis-je, de la Convention, éclairée par de longues calamités, avait évidemment des intentions pures. Les tentatives féroces des Terroristes lui avaient inspiré une telle horreur, et le sentiment de ses torts une telle modération que six mois d'outrages et une victoire n'ont heureusement pu ni lui faire oublier l'une, ni la faire dévier de l'autre, tant elle était courbée sous le poids des souvenirs. L'accueil qu'elle fit à toutes les idées saines que contenait le projet de la Commission des onze, l'enthousiasme avec lequel elle applaudit à des vérités qui toutes étaient pour elle des reproches plus ou moins directs, son empressement à limiter sa propre puissance, ne laissent aucun doute à cet égard. On m'objectera que ces intentions que je loue, que cette modération que j'admire, étaient le fruit tardif de deux horribles années et de faiblesses inexpiables,

pour ne rien dire de plus; cela peut-être : mais ne fallait-il pas l'encourager dans cette conversion inespérée? Ne fallait-il pas profiter de la raison qu'elle avait acquise, pour recevoir d'elle une constitution stable dont la France avait un si grand besoin ? De ce que des hommes puissants ont été longtemps faibles ou même coupables, en résulte-t-il, lorsqu'ils ont en main le sort de l'empire, qu'il faille les placer sans cesse entre leurs intentions et leur vanité, leur intérêt et leur devoir ?

C'est en louant les hommes qu'on les pousse vers le bien ; c'est en se montrant persuadé qu'ils ne peuvent se refuser aux actions honnêtes, qu'on les force à ces actions. Le Ciel a donné au crime même une sorte de pudeur, qui n'ose pas démentir les vertus qu'on lui attribue et qui lui sert de conscience. Lorsqu'il est puissant, loin de le démasquer, il faut lui prêter un masque : en déguisant sa laideur, on la diminue, parce qu'elle n'est souvent que le fruit de l'idée qu'il en a conçue, et ainsi réagit sur elle-même. J'ai vu plus d'une fois la générosité, l'humanité, toutes les vertus, en un mot, qui tiennent à la grandeur, et prêtent à l'ostentation, naître d'un éloge dans des cœurs déjà corrompus ; ils n'osaient pas repousser l'éloge, et en le recevant ils se sentaient engagés.

Quel était donc le but des meneurs de l'opinion, lorsqu'ils semblaient prendre à tâche de prouver à l'assemblée qu'elle ne pouvait rien réparer, qu'il n'existait pour elle, dans le bien, aucune sécurité, que son intérêt était le mal, que dans le mal était son asile ?

Quel était ce délire inexplicable, qui les entraînait à répéter de toutes manières aux Conventionnels, que, dès qu'ils auraient déposé leur puissance, on s'occuperait de leur châtement, et qui les faisait s'étonner ensuite de ce qu'ils tardaient à déposer leur puissance ? Ils leur démontraient, avec l'évidence la plus désastreuse, que le pouvoir seul était leur égide, puis ils leur faisaient un crime de vouloir garder ce pouvoir !

Ils craignaient, disaient-ils, le rétablissement de la terreur. Il fallait donc convaincre la Convention que la terreur eût, même pour elle, été dangereuse; ils travaillaient, au contraire, à lui persuader que la terreur lui était nécessaire.

Souvent, en contemplant cette étrange frénésie, je me suis demandé si le but de ces hommes était de sacrifier les tristes restes d'une génération déjà décimée par Robespierre.

Souvent, en écoutant ces adresses outrageantes, prononcées à la barre d'une assemblée ardente et tumultueuse, je me suis demandé si l'ombre des Décemvirs poussait les orateurs à leur insu contre une Convention irritabile, pour obtenir, du choc de tant de passions froissées, une vengeance digne de leurs mânes.

Non, ce n'était pas dans un but atroce que ces insensés mettaient ainsi leur infortunée patrie en danger. La vanité les égarait, le désir puéril de faire effet, le chétif triomphe de prononcer en public des phrases, qui avaient cessé d'être courageuses, dès qu'on avait pu les répéter.

Tant et de si misérables causes décident des révolutions des empires et des destinées de l'humanité ! Si la convention n'avait pas été plus éclairée que ces

hommes sur leur propre faiblesse, si elle eût pu les croire aussi redoutables qu'ils osaient se flatter de l'être, nul doute que la terreur, qu'ils provoquaient, avec une si opiniâtre imprudence, n'eût ensanglanté de nouveau le sol dévasté de cette malheureuse contrée ! Et certes, ce n'est pas un petit mérite à cette assemblée d'avoir marché vers la liberté, quand on la repoussait vers la route de la tyrannie, d'avoir respecté les barrières qu'elle s'était posées, lorsqu'on élevait sur ces barrières des batteries pour la foudroyer, et d'avoir su rester constitutionnelle et modérée, lorsqu'on la forçait de redevenir révolutionnaire et toute-puissante.

De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier

Chapitre II

De la force que les circonstances actuelles donnent au gouvernement

[Retour à la table des matières](#)

Ces déplorables erreurs, qui sont encore trop près de nous pour n'exciter que l'étonnement, venaient surtout de ce que la force du Gouvernement était méconnue et de ce qu'on prenait le repentir pour de la faiblesse, et le désir de réparer pour l'impossibilité de nuire.

Cette méprise a été générale depuis la chute de Robespierre : à combien de dangers n'a-t-elle pas exposé la France ! L'expérience du 13 Vendémiaire paraît l'avoir dissipée : mais que de fois depuis 6 années n'avons-nous pas vu l'expérience n'être de rien dans la conduite des hommes ? La Révolution semble les avoir doués de la plus funeste mémoire sur ce qui est irréparable, et les avoir frappés d'un aveuglement non moins funeste, sur ce qui peut causer de nouveaux malheurs. Marchant vers l'avenir le dos tourné, ils ne contemplent que le passé : leurs souvenirs sont tous en ressentiments, et ils ont de l'oubli toute l'imprévoyance.

Il est donc utile de prouver que le Gouvernement est fort par lui-même, qu'il ne peut jamais être attaqué avec avantage, que jamais la chance des agresseurs ne peut être aussi favorable qu'elle l'était en Vendémiaire, et que la victoire de la Convention a été bien moins une suite des fautes des sections, fautes que de nouveaux mécontents se flatteraient d'éviter, qu'une conséquence de l'état actuel et durable de la République.

Cette République a pour elle un premier avantage qu'on ne reconnaît point assez, c'est d'être ce qui est le plus établi. Une femme d'esprit disait, en éloge de la vie, n'est-ce donc rien que d'être ? C'est pour les Gouvernements surtout que ce mot est vrai.

La moitié, pour le moins, des intérêts de la France est attachée, dès à présent, à la République. Si les dispositions des émigrés étaient plus connues, si les suites inévitables d'un bouleversement royaliste, qui ne pourrait manquer de faire triompher cette caste, étaient mieux appréciées, on verrait se rattacher encore, au Gouvernement qui en préserve, plus des sept huitièmes de l'autre moitié. Ainsi la République a pour elle d'être, plus les intérêts d'une foule d'hommes, et ceux-là formant, d'une grande nation, la partie la plus ardente, la plus enthousiaste.

Ceux qui veulent renverser la République sont étrangement la dupe des mots. Ils ont vu qu'une Révolution était une chose terrible et funeste, et ils en concluent que ce qu'ils appellent une contre-révolution serait un événement heureux. Ils ne sentent pas que cette contre-révolution ne serait elle-même qu'une nouvelle révolution.

Les intérêts qui enchaînent à la République sont d'un genre bien plus profond, bien plus intime, que ceux qui ralliaient à l'ancien régime. Les partisans de ce dernier, au commencement de ces orages, ne prévoyaient assurément pas tous les malheurs qu'ils ont éprouvés, et qui, en grande partie, ont été la suite de leur imprudente opposition. Ils ne défendaient guère qu'une portion de leur fortune, leurs préjugés et leur vanité. Que de calamités, cependant, n'a pas entraînées cette lutte inégale !

Ceux qui ont lié leur sort à la République ont à défendre, au lieu de préjugés, ce qu'ils regardent comme des principes, au lieu d'intérêts personnels, ce qui est pour eux une religion, au lieu de vanité, un orgueil, si l'on veut, mais un orgueil plus profond, plus mâle, plus inhérent à leur nature, plus cher à leur cœur, car il est pour eux la réhabilitation de leur classe, le fruit d'une conquête, l'excuse de leur conduite, et le gage de leur sûreté. Ils ont à défendre leur fortune et de plus leur vie. Quelle ne serait pas la secousse d'un pareil renversement ?

Or qu'on refuse d'acheter même la liberté, par des convulsions, l'anarchie et le massacre, je le conçois. Mais que dans le but, bien moins enivrant, de changer la forme d'un gouvernement quelconque, l'on consente à des convulsions, au massacre, à l'anarchie, je ne le conçois pas.

Il y a sans doute des mécontents : mais on a tort de prendre tous les mécontents pour des ennemis. On croit trop que ceux qui trouvent quelque chose d'incommode dans leur habitation sont prêts à la renverser. L'homme a

l'humeur frondeuse plus que destructive. Les intérêts de la plupart de ceux qui s'imaginent être mécontents, sont liés, quelquefois sans qu'ils le sentent, au gouvernement : dans l'instant du danger, l'instinct de cet intérêt se fait entendre, et lorsque la lutte s'engage, il entraîne, non seulement tous les hommes nuls, mais ceux mêmes qui murmurent, excepté précisément la fraction qui attaque.

Cet avantage d'exister, immense en tout temps, est bien augmenté par les circonstances présentes.

À mesure qu'un gouvernement vieillit, la masse se neutralise. Il prend une existence à part; ses moyens se séparent des moyens communs, et par là même deviennent bornés. Ses ennemis ont aussi leurs moyens, et c'est à qui sera le plus fort. Le peuple est au milieu, dans l'insouciance, dans l'ignorance de la lutte, jusqu'au moment où elle éclate. Il n'est averti que par l'explosion, et à cette époque, le gouvernement, obligé de lui tenir compte de son immobilité, se voit réduit à l'état d'un parti qui combat corps à corps un parti contraire.

En France, c'est tout différent. Le gouvernement ne s'est point encore séparé ostensiblement du peuple. La masse inerte, que son poids finit toujours par entraîner au fond, agitée encore par la fermentation révolutionnaire, bouillonne jusqu'à la surface. Le gouvernement sait qu'il a des ennemis, et il les connaît : le peuple sait qu'il y a des partis qui veulent renverser le système qui existe. Le choc se prépare à peine, que déjà il est obligé de se prononcer : et il ne peut manquer de le faire, en faveur du parti, qui, à l'avantage exclusif d'avoir un but connu, réunit les troupes et les trésors. Le peuple sait ce que le gouvernement veut maintenir. Il ne sait pas ce que veulent réédifier des mécontents, qui ne lui proposent que de détruire.

Si tous les gouvernements étaient sûrs d'être menacés (et celui de France, par la nature des choses, aura longtemps encore cette certitude), et s'ils forçaient toujours le peuple à se déclarer avant l'attaque, aucune insurrection ne réussirait.

Lors de l'affaire des sections, tous ces avantages n'existaient pas. Il n'y avait pas de gouvernement. Ceux qui avaient en main l'autorité convenaient eux-mêmes que leur puissance était provisoire : il n'était pas question de rester dans un état stable, mais de marcher à un but. Or, lorsqu'il s'agit de marcher, le pouvoir perd une de ses plus belles prérogatives, celle d'offrir exclusivement le repos. Il y avait un point de contestation, sur lequel le peuple était, par ses administrateurs mêmes, appelé à prononcer. Il pouvait se déclarer contre les gouvernants, sans être contre le Gouvernement. Il pouvait ne voir que des hommes, non une constitution à renverser. Il pouvait prendre ce que lui proposaient les sectionnaires pour un déplacement, non pour une révolution. Il n'avait point d'objet présent à défendre ou à attaquer, mais un choix à faire pour l'avenir. On ne lui demandait pas une révolte, mais une décision. Il croyait préférer, et non détruire.

Rapprochez ces circonstances de celles où nous sommes maintenant, et vous sentirez quel désavantage immense ceux qui voudraient conspirer

aujourd'hui, auraient, comparés aux hommes de Vendémiaire, vous avez vu pourtant le succès de ces derniers.

Observez d'ailleurs que les mécontents, divisés d'opinions, ne se concertent pas, ne peuvent se concerter : qu'il y a parmi eux une faction, qui est l'ennemie la plus dangereuse de toutes les autres : qu'au premier bruit d'une insurrection, tous ceux qui ne seraient pas dans le secret, lors même qu'ils voudraient se rallier aux insurgés, ne le pourraient pas, ignorant quelle faction s'insurge : que celle-ci n'oserait se prononcer dès l'origine, de peur d'aliéner cinq ou six de ses rivales; et que, de la sorte, la majorité des mécontents qui se seraient levés à la rumeur de l'attaque, se trouveraient dans l'armée du Gouvernement, faute de savoir où est le camp des ennemis, et de distinguer leur étendard.

Or il en serait de ces hommes, ralliés malgré eux à l'autorité, comme des jeunes gens de la réquisition, qui entrent dans les rangs avec regret et qui combattent avec héroïsme.

Un second avantage du Gouvernement actuel, c'est d'être décidé à se soutenir. La plupart des gouvernements sont suicides : ils offrent de se modifier, ils hésitent, ils capitulent, et tout est perdu.

Celui de la France veut exister dans la forme qu'il a aujourd'hui. Les individus qui le composent sont attachés à leur ouvrage, par tous les intérêts réunis, et en donnant aux moyens constitutionnels et doux une juste préférence, ils ne refuseront jamais aucun moyen proportionné au danger.

On pourra leur en faire un crime. On pourra tourner contre eux des principes abstraits et dire qu'une conséquence de la Souveraineté du Peuple, c'est qu'à moins que sa volonté ne soit bien clairement exprimée, un Gouvernement n'a pas le droit de défendre son existence. Les mêmes hommes, qui avec raison louent les gouvernements étrangers de ce qu'ils s'opposent aux Révolutions, qui sont toujours un grand mal, exigeraient volontiers de celui de la France qu'il favorisât son bouleversement, et que sa seule occupation fût un recensement perpétuel des voix, pour ou contre la République.

J'ai entendu faire aux hommes qui gouvernent le plaisant reproche de partialité, et comme ceux qui le leur faisaient, avaient l'adresse de confondre l'impartialité avec la justice, l'on ne découvrait pas, au premier coup d'œil, l'absurdité de ce reproche.

La Justice est un devoir dans les gouvernants, l'impartialité serait une folie et un crime. Pour faire marcher une institution, il faut qu'un homme soit partial pour l'institution. Il ne faut pas que, pyrrhonien politique, il aille recueillir les doutes, peser les probabilités, et demander sans cesse à la majorité, si elle persiste à préférer la forme actuelle. L'esprit de l'homme est versatile, il faut que les institutions soient stables. Il faut maintenir la majorité en la supposant invariable. Il faut lui rappeler ce qu'elle a voulu, lui apprendre ce qu'elle veut, en lui faisant trouver le bonheur et le repos sous les lois. Quand il n'y aurait eu contre les ennemis de la Convention, contre ceux qu'on voulait mettre à la tête de la Constitution nouvelle, que cette impartialité entre toutes les formes de gouvernement, dont on leur faisait un mérite, et la

certitude que, scrupuleux aux dépens de leur patrie, ils auraient de nouveau remis dans le doute ce qui devait terminer six ans de malheurs, c'en était assez pour les rejeter, et cela seul devait suffire, pour résoudre la trop fameuse question des Deux Tiers.

Loin de nous le pilote incertain, qui, encore ballotté par une mer orageuse, mais en face du port, demande à son équipage si par hasard il ne voudrait pas recommencer sa route. Loin de nous le général, qui, lorsque son armée est en bataille, et que l'ennemi s'avance, propose un scrutin secret, pour savoir si la majorité des soldats, changée par l'arrivée de quelque recrue nouvelle, ne veut pas maintenant se soumettre, ou se retirer.

Le peuple se prononce par des faits. Le 14 Juillet, il s'est prononcé pour la liberté, le 10 Août pour la République, le 9 Thermidor, le 4 Prairial contre l'anarchie ; voilà son vœu. Délivrez-nous de vos doutes, ne nous fatiguez plus de votre scepticisme, aidez-nous à consolider la liberté, à faire fleurir la République, à écraser l'anarchie, ou renfermez-vous dans les écoles, faites-les retentir de vos arguments, enivrez-vous de vos abstractions, et ne venez surtout jamais troubler nos réalités.

Bien des hommes m'ont dit : on peut être un bon Citoyen, ne pas croire à la possibilité de la République, et se soumettre à ses lois. Cela est vrai : à Dieu ne plaise que je transforme l'hésitation en perversité. je ne veux pas, inquisiteur républicain, faire un crime d'une incertitude qu'il est impossible à certains esprits de ne pas avoir. Le Gouvernement doit protection à tous, et les opinions ne sont d'aucune juridiction humaine.

Mais assurément l'on conviendra que les bons Citoyens de ce genre ne sont pas propres à faire marcher une institution, qui leur paraît inexécutable.

Les plus grands moyens de l'homme sont dans sa conviction. L'enthousiasme qui promet la victoire, l'assure. On n'améliore que ce dont on veut et dont on espère la durée. L'on se résigne à faire des efforts dont on prévoit l'inutilité : mais la résignation par sa nature diminue de moitié les forces. Quand on n'a pas la responsabilité de son opinion, on agit en conscience, mais sans zèle. Il faut croire à ce que l'on doit faire aller.

Il est enfin, pour le gouvernement français, une troisième et terrible ressource, qu'il rejettera toujours dans les temps de calme, que dans tous il frémit d'employer, et sur laquelle je croirais devoir garder le silence, si pour le salut public il ne fallait pas enfin y porter une fois un regard fixe. Jusqu'à présent l'on s'est appliqué à en faire ressortir l'horreur, ce qui était facile, sans daigner en apprécier l'étendue, ce qui, pour le moins, était aussi important.

Avez-vous vu quelquefois, dans une bataille, une phalange épaisse de soldats, s'avancant serrés l'un contre l'autre, de manière à ce que la vue ne perce pas au-delà du premier rang ? Ils ne paraissent vouloir combattre qu'avec les armes qu'ils ont en main - on ne se prépare qu'à repousser le choc, dont ils menacent. Tout à coup ils s'arrêtent, font un mouvement subit, s'entrouvrent : une artillerie formidable se fait voir, et vomit sur l'ennemi pâlisant l'épouvante et la mort.

Les terroristes sont cette artillerie du gouvernement, toujours cachée, mais toujours redoutable, et qui, toutes les fois qu'il sera forcé de l'employer, réduira en poudre ses adversaires.

Ces hommes, ou plutôt ces êtres, d'une espèce inconnue jusqu'à nos jours, phénomènes créés par la Révolution, à la fois mobiles et féroces, irritables et endurcis, impitoyables et passionnés, qui réunissent ce qui jusqu'à présent paraissait contradictoire, le courage et la cruauté, l'amour de la liberté et la soif du despotisme, la fierté qui relève et le crime qui dégrade, ces tigres, doués par je ne sais quel affreux miracle d'une seule partie de l'intelligence humaine, avec laquelle ils ont appris à concevoir une seule idée et à reconnaître un seul mot de ralliement, cette race nouvelle, qui semble sortie des abîmes pour délivrer et dévaster la terre, pour briser tous les jougs et toutes les lois, pour faire triompher la liberté et pour la déshonorer, pour écraser et ceux qui l'attaquent et ceux qui la défendent, ces puissances aveugles de destruction et de mort, ont mis au retour de la Royauté un obstacle qu'elle ne surmontera jamais.

Ils pourraient détruire le gouvernement, mais ils ne souffriront point, qu'il soit détruit par des mains étrangères : ils sont contre lui, lorsqu'il n'est pas attaqué, parce qu'ils sont contre tout ce qui pèse sur leurs indociles têtes, contre tout ce qui les empêche d'assouvir leur horrible soif du sang; mais ils seraient à lui dès qu'on l'attaquerait, parce qu'ils sentent bien que les agresseurs sont plus encore leurs ennemis, que ceux de la constitution établie; et qu'ils n'ont pas cette imbécillité, caractère distinctif d'un autre parti, qui, dans son dépit contre des hommes qui le protègent, après l'avoir vaincu, a toujours souffert et souffrirait encore, qu'on les immolât, dût-on marcher à lui, et l'exterminer sur leurs cadavres.

Tant que le gouvernement sera tranquille, il pèsera sur les terroristes ; il sait que leur triomphe serait sa perte, il n'ignore pas que, même en s'emparant de leur système, il ne pourrait se maintenir. Ce système n'est que destructif : au moment où il ne lui reste plus rien à détruire, où dès le milieu de ses ravages, il doit se tourner contre ses auteurs, comme les animaux, atteints de la rage, après avoir déchiré tout ce qu'ils rencontrent, finissent par se déchirer eux-mêmes.

Mais si le gouvernement se croyait en danger, si une faction acharnée parvenait à forcer ses lignes, si, dans le poste périlleux qu'avec un courage qu'il est bien insensé de méconnaître, il a osé prendre entre les partisans de la terreur et ceux de la royauté, il se voyait prêt à être immolé par ces derniers, il reculerait sans doute jusqu'après des autres. S'il se voyait repoussé dans ces tanières sanglantes, il en ressortirait, avec leurs féroces habitants, pour s'élancer sur les agresseurs coupables, à qui seuls alors en serait le crime, qui seraient comptables de toutes les calamités de la Patrie, de tout le sang qui serait versé.

La victoire ne serait pas douteuse : mais qui peut en calculer les suites? Qui peut se flatter que le gouvernement serait toujours assez fort pour contenir ses alliés vainqueurs ? Qui peut prévoir où se borneraient les excès d'une conquête ? Qui comptera les malheurs, qu'entraîneraient tant de motifs

nouveaux, tant de souvenirs, d'humiliations, de fureurs ! Les terroristes, despotes presque sans combats, sans ressentiments, sans outrages à venger, ont été atroces ! Que ne seraient-ils pas aujourd'hui ! Qui osera envisager d'un œil fixe cette horrible chance ? Qui, même avec les probabilités du succès, oserait l'affronter ? Il n'y a pas d'expression assez forte pour exprimer l'horreur qu'il mériterait, et les noms que nous prononçons en frémissant, seraient égales par son nom.

Ce n'est pas, il faut se hâter de proclamer cette rassurante vérité, que l'immense majorité des gouvernants ne soit décidée à tout risquer, en tout temps, pour s'opposer au retour de la terreur. Il est doux de rendre justice à ceux, que les passions se plaisent à méconnaître. J'ai vu, après la journée de Vendémiaire, lorsque tous les monstres étaient déchaînés, des hommes, qu'une haine absurde appelait alors terroristes, parce qu'ils défendaient la République, comme les Montagnards, les mettant hors de la loi lorsqu'ils résistaient à l'anarchie, les avaient nommés royalistes, j'ai vu, dis-je, ces hommes, gémissant sur les suites d'une victoire, qu'on leur avait rendue nécessaire, se ressaisir, par le plus dangereux effort, du poste mitoyen qu'ils avaient été forcés d'abandonner, et au milieu même des proscriptions sectionnaires, affronter de nouveau les proscriptions terroristes. Grâce leurs soient rendues : eux seuls ont écrasé cette terreur renaissante, que provoquait un parti insensé, et que voulait un parti atroce.

Mais qui nous répondrait des effets d'une nouvelle tentative ? Qui pourrait se flatter, que tant d'imprudences réitérées, ne recueilleraient pas une fois leur déplorable salaire ?

Hommes de tous les systèmes ! Reconnaissez enfin, que vous n'avez plus qu'un intérêt : gardez-vous de lasser le génie tutélaire de la France, qui, depuis le 9 Thermidor, l'a arrachée à de si nombreux dangers : cédez à la force des choses, quelles que soient vos opinions et vos habitudes, et ralliez-vous à un gouvernement, qui vous offre la paix et la liberté, et qui ne peut s'écrouler, qu'en vous ensevelissant sous ses ruines.

De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier

Chapitre III

Des maux actuels de la France

[Retour à la table des matières](#)

Si cependant les maux de tout genre, que la France éprouve encore, étaient le résultat nécessaire de cette forme de gouvernement, en démontrer la stabilité n'aurait-ce pas été redoubler ces maux en détruisant jusqu'à l'espoir de les voir finir ? Il faut donc en contempler attentivement le triste spectacle, et rechercher s'ils tiennent au gouvernement républicain.

La guerre extérieure nécessite une consommation immense d'hommes et de trésors : la Vendée dévore la population des plus belles provinces ; le commerce est détruit ; la marine n'existe plus ; des assignats sans valeur inondent la République ; le défaut de numéraire force le gouvernement à des emprunts, à des réquisitions, à des mesures destructives de la liberté comme de l'industrie individuelle ; le mécontentement intérieur oblige à une surveillance inquisitoriale, et à des précautions vexatoires.

L'on ne dira pas que j'ai affaibli cet affligeant tableau : mais quand il serait le résultat de la révolution, qui nous a conduits à la république, pourrait-on

s'en prendre à cette institution en elle-même ? La République est un but, la révolution fut une route ; il est temps de détourner nos regards de cette route, pour voir enfin où nous sommes arrivés.

Le rétablissement de la Royauté terminerait-il les malheurs de la France ? Telle est la seule question qui nous intéresse.

Il y a deux sortes de Royauté, entre lesquelles les opinions peuvent être partagées ; l'une est une religion, l'autre un calcul ; l'une a plus d'amis, peut-être, mais faibles, indécis, divisés, spéculatifs ; l'autre a des sectateurs actifs, ardents, unis, fanatiques. L'une, comme on pense bien, est la Royauté mitigée, ou constitutionnelle ; l'autre, la Royauté absolue ou l'ancien régime.

Ni l'une ni l'autre de ces Royautés ne ferait cesser la guerre. On n'en est plus à croire que les puissances aient pour but unique ou même pour but principal, la réintégration de la Monarchie. Elles ont trahi leur secret. Le nouveau Roi, quel qu'il fût, eût-il autant de force que le Directoire, ce qui ne peut s'attendre de la Royauté constitutionnelle, et ce qui me paraîtrait difficile, même pour la Royauté fanatisante, le nouveau Roi, dis-je, n'obtiendrait pas une paix plus honorable que la République. Les puissances reprendraient un courage, qui serait bien autorisé par les suites inévitables, et désorganisatrices d'une nouvelle Révolution, et par le mépris, que ne pourrait manquer de leur inspirer l'inconséquence du Peuple français. Elles demanderaient des indemnités, peut-être le démembrement de la France : ce que l'intérêt évident de leur cause n'a pu les empêcher d'exiger, l'exigeraient-elles moins, lorsque cet intérêt n'existerait plus ? Elles n'ont pu se résoudre par la dissimulation momentanée de leurs espérances, à rendre le succès moins invraisemblable ; seraient-elles plus disposées à payer d'un sacrifice réel une victoire déjà obtenue ? On est bien moins libéral lorsqu'on récompense que lorsqu'on achète. Le seul besoin de la paix a pu engager plusieurs d'entre elles, et pourra engager les autres à se départir de leurs prétentions ; et l'affermissement du gouvernement peut seul compléter et décider ce besoin. Ainsi le rétablissement de la Royauté, rendrait pour la France la paix, ou plus difficile ou plus honteuse.

Quant au commerce, quant à la marine, on sait bien que ces deux sources de prospérité ne se remettent que lentement. Un Roi n'apporterait à la France aucun moyen de raviver l'un ou de rétablir l'autre : l'enthousiasme de la liberté peut faire des miracles ; mais la Royauté n'en fait point, et ce ne serait assurément pas devant la marine de la monarchie, que celle de l'Angleterre perdrait sa supériorité. La forme du gouvernement n'influe sur le commerce que par la liberté qu'elle lui laisse : son accroissement tient à l'exercice individuel, et illimité, de l'industrie. Croira-t-on que l'éternel ennemi du nom Français favorisât le commerce de la France, pourvu que le trône fût relevé, qu'il rendît à la monarchie les colonies qu'il a enlevées à la République, et que Mr. Pitt devint désintéressé, dès l'instant où les Français deviendraient royalistes ?

Le crédit, dont l'absence est un si cruel fléau, renaîtrait-il sous la Royauté ? Un roi constitutionnel inspirerait-il plus de confiance que le Directoire ? Son pouvoir paraîtrait-il mieux établi ? Une preuve d'instabilité de plus ferait-elle croire à sa stabilité ? Forcé de renoncer à plusieurs des ressources qui existent, par quelques ressources nouvelles y suppléerait-il ? Si la Royauté absolue trouvait quelques moyens passagers et précaires, ils seraient fondés

sur l'envahissement de toutes les propriétés, qui se sont accrues par la révolution, ou même, qui, en la traversant intactes, ont contracté, aux yeux de l'ancien régime, une tache ineffaçable. Les assignats seraient peut-être annulés, comme provenant d'une autorité illégitime, et comme étant hypothéqués sur des biens que l'on rendrait à leurs anciens possesseurs. Mais la disparition de ce signe avili ne rétablirait pas l'abondance du numéraire. Le Gouvernement royal serait réduit aux mêmes moyens qu'on reproche à la République : les emprunts forcés, les réquisitions, se renouvelleraient au nom d'un roi, avec d'autant plus de force, qu'il n'aurait pas, comme le gouvernement actuel, la responsabilité du passé. Il ne serait obligé à aucun ménagement, parce qu'il rejeterait ses vexations sur la République, qui l'aurait précédé. Elle seule a creusé, dirait-il, l'abîme dans lequel nous nous trouvons. L'intérêt du Directoire est de diminuer les malheurs qu'a entraînés la révolution : l'intérêt d'un roi serait de les faire ressortir. L'un s'efforce de faire trouver dans le présent l'excuse du passé : l'autre trouverait dans le passé l'excuse du présent. L'un veut réparer par tous les moyens possibles ; l'autre, tout en parlant d'indulgence, voudrait punir indirectement. L'un veut inspirer l'espoir et l'oubli ; l'autre voudrait frapper de souvenir et de crainte.

Enfin le rétablissement de l'une des deux Royautés mettrait-il un terme aux mécontentements intérieurs, et rallierait-il tous les partis ?

La Royauté constitutionnelle aurait pour adversaires tous les républicains, plus tous les ennemis de la République, hors le très petit nombre de royalistes modérés. Le prétendant actuel au trône prend à tâche de faire éclater son dédain pour toute autre forme de gouvernement, que celle de l'antique monarchie ^A. Ses partisans, les Chouans, les Vendéens, les émigrés feraient

^A Les magistrats émigrés viennent de publier un ouvrage intitulé *Développement des principes fondamentaux de la Monarchie Française*. Cet ouvrage a été rédigé par l'ordre des Princes, qui, après en avoir suspendu plusieurs fois la publication, l'ont enfin permise à ce qui paraît (pages XXVI et XXIX de la Préface). Cette suspension même n'avait été motivée que sur les circonstances du moment. *On peut entrevoir*, est-il dit dans une lettre écrite au nom de Monsieur, le 14 Avril 1793, que Monsieur aimerait mieux encore que cet ouvrage demeurât secret jusqu'à des temps plus favorables (*ibid.*). Ce livre peut donc à tous égards être regardé comme le système actuel du royalisme à Vérone. Or il respire la plus violente haine contre toute Innovation, et annonce le dessein le plus absolu de rétablir en entier l'ancien régime, que les Auteurs appellent l'antique et indéfectible Constitution (page 175). On frappe de nullité tout ce qu'a fait l'Assemblée Constituante, à laquelle on dispute *jusqu'au droit de réformer Les abus, vu que si on lui concédait ce droit, ce serait légitimer la puissance* (page XIX). On y dit et l'on y répète que *légalement le Roi a conservé le degré d'autorité dont il a toujours joui, que la Noblesse n'a perdu aucune de ses prérogatives, et que le Clergé est toujours en possession de ses biens* (*ibid.*). *La Religion Catholique, Apostolique et Romaine y est déclarée la Religion de l'État* (page 13 de l'Ouvrage). *La Prérogative Royale y est définie : La Réunion du pouvoir législatif, judiciaire, et exécutif* (page 28), *le Roi étant le seul Souverain Seigneur, le Législateur unique, en lui résidant exclusivement la plénitude de l'autorité Suprême*. L'axiome fameux *que veut le Roi, si veut la Loi*, y est rappelé et défendu (page 20). On y établit que *le Roi lui-même ne peut changer en rien l'antique Constitution* (page 31). On y excuse Louis XVI d'avoir accepté celle de 1791, mais en considérant *cette acceptation comme sans valeur* (page 32), ce qui annonce le point de vue sous lequel on envisagerait les engagements que le prétendant pourrait contracter. On y proteste contre l'aliénation des Domaines (page 42), *l'expropriation des moines* (page 47), *la destruction des droits de la Noblesse* (page 50), et l'on s'appuie de saint Augustin, d'Hincmar, de

une guerre à mort à tout autre Roi que lui. Les royalistes modérés eux-mêmes ne seraient nullement d'accord sur l'homme qu'il faudrait couronner. Le nouveau Roi serait donc, à l'égard de la grande majorité des spectateurs de la Royauté, dans la même situation que le Directoire. Il se verrait appelé à combattre également et les ennemis étrangers, et les spectateurs absurdes du Despotisme et de la Théocratie, et les amis de la République, et ses adversaires personnels. On avouera que le déchirement de cinq factions acharnées n'est guère pour la France un but qui vaille une nouvelle révolution.

La Royauté absolue, cela semble étrange à dire, n'aurait peut-être pas d'abord autant d'ennemis. Comme elle attirerait tout de suite à elle l'un des deux partis extrêmes, le parti mitoyen pourrait s'y rallier, ou pour mieux dire s'y soumettre. Une foule d'hommes, fatigués des convulsions, se résignerait au joug dans l'espoir trompeur du repos. Mais les ennemis que la Royauté aurait de moins, elle ne tarderait pas à se les créer.

On ne sait pas assez, en France, avec quel soin les Royalistes purs, même dans leur détresse actuelle, recueillent tous les soupçons, séparent toutes les nuances, et rejettent tout ce qui a pu dévier un instant de ce qu'ils appellent les principes fondamentaux de la Monarchie. Les partisans de l'ancien régime protestent d'avance contre toute espèce d'accommodement, d'indulgence, de mitigation. Il y a parmi eux vingt fractions différentes, que l'œil profane qui n'est pas initié dans les mystères de la Royauté trouve impossibles à distin-

Pasquier, de Cujas, et de toutes les lois de la féodalité et du Moyen Age. *Les mandats impératifs*

(page 55), *le Vote par ordre* (page 56), la Doctrine que *les États Généraux n'ont de fonction que celle de porter aux pieds du trône leurs supplications* (page 37), *les privilèges particuliers des provinces* (page 75), en un mot tout ce qu'a détruit la Révolution y est formellement consacré.

Après avoir ainsi exposé les principes particuliers de la Monarchie, les auteurs passent dans leurs notes à des principes généraux. Ils réprouvent la tolérance, comme *précipitant l'homme dans le gouffre de l'Athéisme* (page 91). Ils appellent les Révolutions, *les Insurrections de la plus vile populace* (page 103). Ils proclament *Le droit divin, des Rois*, d'après Bossuet. *L'obéissance, disent-ils, la fidélité, la résignation sont des devoirs que le Modérateur suprême des Empires prescrit aux Peuples envers les Princes mêmes qu'il leur donne quelquefois dans sa colère* (page 108).

Nous faisons grâce à nos lecteurs d'un plus long extrait de cet ouvrage, ainsi que des invectives qu'il contient contre tous les individus. Les proscriptions y sont annoncées avec fureur, généralisées avec soin, et détaillées avec jouissance. Une phrase surtout est bien remarquable. Après un rapprochement de la Révolution avec les troubles de la France en 1356, les auteurs ajoutent : *On se vit dans la nécessité d'assommer, comme des bêtes féroces, les bandits dont les séditeux se servaient comme d'autant d'instruments de Leurs fureurs* (page 148). Or les *séditeux* d'aujourd'hui sont les fondateurs de la République, les *bandits*, simples *instruments*, sont ses défenseurs. je laisse à suivre le rapprochement.

Les productions du malheur ont des droits, sans doute, à être jugées avec indulgence, mais ce n'est que lorsqu'elles ne sont pas, à la fois, destinées, par leurs auteurs, à faire un genre de mal très grand, et propres, par leur nature, à causer le genre de mal contraire. La sanguinaire exagération des écrivains royalistes fournit des armes à l'exagération opposée. Ils dépopularisent les mots de Gouvernement, d'ordre, d'autorité, en les unissant toujours à la doctrine de la Royauté, et aux menaces de la vengeance. Ils poussent vers l'anarchie, en présentant sans cesse l'image du Despotisme, et c'est sous ce rapport, bien plus que sous celui de leur impuissante haine, qu'ils appellent sur eux, non comme individus, car ils sont à plaindre, mais comme agissant sur l'opinion, la désapprobation de tout ce qui pense, et de tout ce qui sent.

guer : et c'est un caractère particulier à cette espèce d'hommes, que, tandis que tous les partis cherchent à se fortifier et à se grossir, ils ne songent qu'à s'affaiblir et à s'épurer, et regardent comme une conquête la découverte de chaque nuance qui peut motiver une proscription.

Ils apporteraient cet esprit en France. Ils reliraient avec soin toutes les pages de la Révolution pour prendre la date de tous leurs griefs. Pour eux il n'y a pas de prescription. Leur haine s'est aigrie en vieillissant, et leur besoin de vengeance est devenu plus impérieux, en proportion qu'il a plus longtemps été comprimé.

Ils remonteraient des agents du Directoire aux Conventionnels, des Conventionnels aux Jacobins, de ceux-ci à la Gironde, de la Gironde aux Feuillants, des Feuillants aux Législatifs, des Législatifs aux Constituants des Constituants aux Monarchistes, des Monarchistes à tous les coupables du 14 juillet 1789^B. Ayant ainsi jeté leurs premières bases, ils redescendraient dans toutes les ramifications de ces divers systèmes, qui se sont succédé et détruits depuis six années, et comme leur vengeance serait à la fois politique et particulière, les victimes ne seraient pas protégées par leur nombre. Dans chaque village, quelques municipaux, quelques prêtres assermentés, quelques anciens membres de sociétés populaires, quelques acquéreurs de biens nationaux, quelques volontaires, moins justifiés par leur résistance à la réquisition, trouveraient un persécuteur, dont la haine, ingénieuse en distinctions, les priverait tôt ou tard du honteux bénéfice d'une trompeuse amnistie.

Il n'y aurait pas alors de constitution qui ouvrît les prisons au bout de 3 jours. Il y aurait une monarchie, qui précipiterait à jamais ses victimes dans les cachots. Les actes en petit nombre, qu'on reproche aux premiers moments d'une République qui a besoin de s'établir, seraient bien effacés par une foule d'actes arbitraires, que commettrait une Royauté, qui aurait soif de se venger.

Lisez l'histoire de toutes les amnisties, et vous verrez, qu'elles ne font qu'assurer les châtimens qu'elles retardent. Voyez les juges de Charles I, traînés à l'échafaud, voyez l'amnistie de 1787 en Hollande, composée de 13 exceptions, toutes si vagues, que, sans l'inquiétude de l'intolérance, une seule aurait suffi ; voyez Joseph II protestant d'avance contre l'indulgence qu'il accorderait aux Belges ; et croyez ensuite, si vous le pouvez, aux engagements de la faiblesse, qui veut devenir toute puissante. Il est aussi profond, qu'il paraît plaisant ce mot d'un homme d'esprit, qui, demandant à un gouvernement la liberté d'un de ses amis, disait : pardonnez-lui, malgré l'amnistie. Pour les individus comme pour les peuples, pour les soldats comme pour les

^B On trouve dans *Le Rétablissement de la Monarchie* la classification de ceux qu'il faudra punir à la contre-révolution : 1. Ceux qui par une affreuse combinaison demandèrent les États Généraux. 2. Les hommes oisivement obscurs. 3. Les amis des nouveautés. 4. Les mécontents. 5. Les Ingrats. 6. Les Philosophes ou Athées. 7. Les protestants. 8. Les Spéculateurs abstraits. 9. Les partisans des deux chambres. 10. Le parti d'Orléans. 11. Celui de Mr. Necker. 12. Les Républicains. 13. Tous ceux sans exception qui prêtèrent le serment du jeu de Paume. 14. Les Monarchiens. 15. Les Monarchistes. 16. Les Feuillants. 17. Les Ministériels. 18. Les Administrateurs. 19. Les Membres des Sociétés et des Clubs. 20. Les débris de la première Législature. 21. Les successeurs qu'elle se choisit. Après cette énumération dont la forme même appartient à l'auteur, qui n'a fait que la numéroter diversement parce qu'il l'a répandue dans son ouvrage, j'ai fait, dit-il, la part du crime petite, je l'ai traité avec parcimonie.

généraux, pour les plus obscurs révolutionnaires comme pour les chefs, la seule amnistie, c'est la victoire.

Qu'ils sont aveugles, ceux qui, repoussant la gloire de leur vie passée, abjurant des principes, seuls apologistes de leur conduite, croient désarmer d'implacables ennemis en leur présentant des mains suppliantes, et une tête dépouillée de lauriers. On les accueille, on les encourage : ne sentent-ils donc pas que le complément de la victoire du parti qu'ils servent, doit être leur châtement, qu'ils doivent tomber, et qu'ils tomberont, ignobles victimes. L'exemple de leur apostasie, et de leur supplice, après leur déshonneur, prouvant que pour leur premier crime il n'est point d'expiation, est bien plus instructif dans le sens de la tyrannie, que la punition de forfaits véritables, qui n'effraierait que les criminels. La mort d'un homme du 2 Septembre n'épouvante que de l'anarchie, celle d'un constitutionnel épouvante de la liberté.

C'est surtout à cette classe, que je m'adresse : je sais que, parmi ces hommes, qui ont fait les premiers pas vers la réhabilitation de l'espèce humaine, il en est plusieurs qui ont suivi la liberté sous toutes ses formes, qui ont gémi sur leur patrie, ne pouvant plus la servir, et qui, attachés jadis à une monarchie fautive, font aujourd'hui, dans leur modeste retraite, des vœux pour la République, parce que en elle seule est la liberté. Mais, s'il en est d'autres, qui, jetant loin d'eux tous les souvenirs, n'aient pas vu de milieu, dans leur intrigante activité, entre la puissance et la perfidie, et, cessant d'être chefs dans un parti, se soient faits agents d'un parti contraire, qu'ils apprennent que c'est leur perte qu'ils désirent, et que l'abîme qu'ils creusent doit les engloutir.

Lorsque les sections de Paris attaquaient la Convention, les Royalistes hors de France faisaient des vœux contre les sections, de peur que leur victoire n'amenât ce qu'ils appelaient un système modéré. Depuis trois ans leur plus grande inquiétude, c'est que les Constitutionnels ne triomphent ; leurs infatigables écrivains enfantent chaque jour des volumes, non pas en faveur de leur cause, non pas contre les crimes trop nombreux qui ont souillé la révolution, mais contre les seuls Constitutionnels ; et leur jouissance est de mettre Bailly avec Marat, et Lafayette avec Robespierre.

Ces dispositions seraient redoublées par le seul parti de l'intérieur auquel les Royalistes, dans leur pureté, consentiraient à s'allier. La Vendée mêlerait à leur intolérance son fanatisme, et renforcerait la persécution politique de la persécution religieuse. Nous verrions renaître le Christianisme du Moyen Age, après que l'accroissement de ses forces l'eut affranchi des ménagements et avant que la philosophie eût modifié son influence.

Ce serait alors que les hommes les plus amis du repos seraient obligés de se rallier pour soulever le joug qui s'appesantirait sur leurs têtes : ils rechercheraient alors les débris du parti Républicain qu'ils auraient laissé si follement écraser, et recommenceraient une inégale et sanglante lutte, pour parvenir enfin à cette liberté si souvent dépassée dans tous les sens, et qu'il ne tient aujourd'hui qu'à eux d'assurer.

Elle triompherait, on n'en peut douter. À sa voix accourait tout ce qui pense, en Europe, tous ceux qu'un nouveau despotisme aurait soulevés, tous ceux qui verraient s'avancer la nuit épaisse et désastreuse du XIVe siècle, ceux

enfin, qui, avides de liberté, sont venus chercher en France quelques dangers peut-être, mais une cause à défendre. Des Vendées Républicaines se formeraient, moins atroces, mais non moins redoutables que la Vendée catholique. La vérité serait leur religion, l'histoire leur légende, les grands hommes de l'antiquité leurs saints, la liberté leur autre vie. Ils n'espéreraient pas ressusciter dans trois jours, mais ils combattraient et mourraient libres ^C.

J'ai suivi trop loin peut-être le tableau de ce qui ne peut arriver. Lorsqu'on se commande, pour un instant, de supposer le renversement de la liberté, la pensée se tourne, sans le vouloir, vers les efforts, qu'on ferait pour elle, et le sentiment de ses dangers, mêmes imaginaires, a besoin d'être adouci par celui qu'on partagerait son sort, qu'on retarderait peut-être sa chute, et qu'on ne lui survivrait pas.

La guerre civile, voilà ce qu'apporterait en France toute espèce de royauté. J'ajouterai une observation, qui jusqu'à présent me paraît avoir échappé à tous les partis, c'est que les éléments de la discorde n'existent pas seulement entre les Républicains et les Royalistes purs, mais qu'il en est qui ne tarderaient pas à éclater entre les Royalistes purs eux-mêmes. On aura peine à croire peut-être que les principes démocratiques aient jeté de profondes racines dans l'âme des émigrés. L'exil, les dangers, le fanatisme, ont établi entre eux une sorte d'égalité, qu'ils ne se laisseraient pas ravir. Ces fougueux ennemis des droits de l'homme réclament sans cesse pour leur classe, ces droits qu'ils veulent enlever à notre espèce. La secte féodale a ses niveleurs. L'amour de l'indépendance a fait des progrès étonnants dans les bataillons de la monarchie. Jamais armée ne fut plus indisciplinée que celle qui se dit rassemblée au nom de l'obéissance. Les champions de l'aristocratie prétendent qu'il ne doit y avoir aucun privilège entre les aristocrates, et on les a vus s'opposer avec fureur à ce que le nom du premier des Pairs de France précédât des noms plus obscurs, dans une protestation en faveur de la distinction des rangs.

Ce sentiment, aujourd'hui comprimé par l'intérêt de leur cause, par la pression du malheur, et par l'obscurité de leur existence se développerait, après le triomphe et le sang français, qui a coulé si glorieusement pour établir l'égalité de vingt-cinq millions d'hommes libres, coulerait peut-être avec opprobre pour établir celle de deux cent mille oppresseurs.

^C On sait que les Vendéens fanatisés bravaient la mort par la persuasion, où ils étaient, qu'ils ressusciteraient trois jours après leur supplice.

De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier

Chapitre IV

Des ressentiments et des maux irréparables

[Retour à la table des matières](#)

Sans doute, il est quelques hommes, dont on ne peut exiger qu'ils se rattachent à la République : ce sont ceux, qui, dans la Révolution, ont perdu ce qu'ils avaient de plus cher. Ils ne vivent plus dans le présent, ils sont étrangers au monde, ils habitent les tombeaux. Tout ce qui peut exister encore n'est rien pour eux auprès de ce qui n'existe plus. Mais aujourd'hui que les auteurs de leurs maux ont été punis, il leur est commandé de ne plus réclamer de vengeance. La patrie ne perd jamais le droit d'être au moins respectée, lorsqu'elle n'est pas servie. L'isolement, l'absorption, l'attente de la mort, voilà ce qui reste aux infortunés, qu'un malheur irréparable a courbés sous son empire.

Il est une trempe d'âmes, je ne dirai pas plus fortes (car qu'y a-t-il de plus énergique que l'intensité de la douleur ?), mais plus impérieusement dominées par la passion d'être libres, et que les regrets n'enlèvent pas aux principes. Tels sont les amis de tant de Républicains, immolés dans toutes les parties de la France, sous le règne de la Tyrannie. Ils auraient aussi des pleurs à répandre. Ils ont vu tomber leurs compagnons d'armes, de travaux, et d'espérances, leurs

guides, leurs émules, et leurs frères. Mais ils rattachent leurs regards sur le but commun, qui les unissait à ceux qui ne sont plus, le bonheur de leur patrie et sa liberté.

Qu'ils sont différents de ces hommes, à la fois amers et frivoles, insensibles, mais vindicatifs, consolés sans être adoucis, qui ont oublié leurs affections, sans pardonner à leur patrie, qui, distraits, ou dédommagés, lorsqu'ils courent après le plaisir, ressaisissent le regret, lorsqu'il s'agit de motiver la haine, coupables hypocrites, profanant ce qu'il y a de plus saint sur la terre, les larmes et la douleur, et se faisant une vertu du crime pour le commettre impunément. Ceux-là ne peuvent prétendre à aucun des ménagements, que le malheur mérite. Quiconque a souri depuis la perte de ce qu'il aimait a renoncé au droit de le venger, et la possibilité de la distraction lui fait un devoir de l'indulgence.

De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier

Chapitre V

Du rétablissement de la terreur

[Retour à la table des matières](#)

Un seul motif pourrait encore empêcher les hommes honnêtes de se rallier au Gouvernement, c'est l'idée trop répandue que la terreur est prête à se rétablir. Ceux qui nourrissent cette crainte, la fondent sur ce qu'ils prennent pour des mesures révolutionnaires, et sur ce qu'ils appellent des nominations jacobines. Les élections, disent-ils, sont enlevées au peuple. Le Directoire a cumulé les pouvoirs ; des hommes de sang sont nommés aux places : ils sortent des prisons, avec leurs fureurs anciennes, fortifiées de ressentiments nouveaux.

Ainsi parlent des hommes qui croient se venger du gouvernement décemviral, en prodiguant la défiance au gouvernement constitutionnel.

Heureusement chaque jour répond à ces inculpations exagérées. Chaque jour, le gouvernement, devenu plus fort, se montre plus doux : il ôte à des mains justement suspectes, un pouvoir dangereux et, rassuré sur sa faiblesse,

il éloigne des agents dont l'exagération, pendant quelques instants, lui a tenu lieu de sécurité.

Ce que je vais dire, n'est donc point destiné à justifier ce qui bientôt n'existera plus, mais à empêcher le souvenir du passé d'empoisonner l'avenir. je m'empresse de déclarer d'avance que les principes que j'énoncerai ne s'appliquent qu'à la crise inséparable des premiers moments d'une constitution : cette crise heureusement est près de son terme, et prolonger l'application de ces principes, serait les pervertir et en abuser.

Reportons-nous d'abord à l'époque où le Directoire fut constitué. Par une suite inévitable de tout gouvernement provisoire, depuis plusieurs mois, les dépositaires passagers d'une autorité qui devait cesser vivaient au jour le jour, léguaient tous les embarras de l'avenir à la Constitution future. Le trésor national était épuisé, la fortune publique incertaine, les fortunes particulières détruites, les armées désorganisées, deux d'entre elles repoussées, les ennemis de la Convention, aigris par leurs défaites plutôt qu'abattus. Des assassinats, traités longtemps avec une légèreté coupable, des assassinats d'hommes peut-être criminels, mais qui n'en étaient pas moins des crimes, annonçaient l'établissement d'une terreur en sens inverse. Malheur au pays où les forfaits sont punis par les forfaits, et où l'on massacre au nom de la nature et de la justice !

Il fallait arrêter tout à coup ce dépérissement politique. Il fallait que le Directoire, se montrant fort dès sa naissance, repoussât le funeste héritage de la déconsidération conventionnelle. S'il laissait un instant douter de lui, tout était perdu.

Cependant la lutte de Vendémiaire avait égaré plusieurs hommes estimables. D'autres frappés de cette apathie, maladie de l'honnêteté, n'aimaient pas à se voir placés entre deux partis. Une troisième et nombreuse classe s'était retirée, esclave de ce qu'on appelait alors l'opinion publique.

On ne se fait pas une juste idée de l'influence et de la nature de cette opinion, qui ne se connaît pas elle-même. Il faut, pour l'apprécier, l'avoir vue dans les sections de Paris, à la barre de la Convention, au sein des assemblées primaires, réclamant à la fois, et violant toutes les formes, sans cesse injuste dans son impatience, mais toujours de bonne foi dans ses vues, ne s'avouant jamais sa tyrannie et fougueuse inconséquence, abusant des institutions qu'elle réprouvait, et foulant aux pieds les lois qu'elle avait exigées. Puissance arbitraire et mystérieuse, elle a toujours un but louable et le dépasse toujours. Ennemie implacable des moyens légaux qui la gênent et de la raison qui veut la modérer, elle est l'instrument docile de qui la flatte, fût-ce pour la pousser dans le sens le plus opposé à ses intentions. Elle croit juste tout ce qu'elle ordonne, comme si elle était la volonté générale, et l'exécute par la violence, comme si elle n'était que la volonté d'une faction : elle se plaint comme si on l'opprimait, et menace comme si elle était toute-puissante ; elle dédaigne les ménagements, elle abjure ses amis, lorsque, en la servant, ils s'efforcent de la contenir elle veut que ses chefs la devancent au lieu de la diriger elle semble calculée enfin pour en imposer à cette majorité, plus étrange encore, qui se cherche au lieu de se déclarer, dont l'ambition n'est que d'être précédée, et qui

préfère adopter au second rang des mesures violentes, à se mettre au premier pour en faire, sans péril, triompher de modérées.

Le Gouvernement ne pouvait employer des hommes que cette opinion dominait. Il fallait ramener les uns, décider les autres, ranimer les troisièmes : étaient-ils par eux-mêmes aliénés, flottants, abattus ?

Les circonstances demandaient des esprits ardents, capables de mesures rapides, qu'il pouvait être nécessaire de contenir, mais qu'il ne fût pas besoin de pousser, sur lesquels le Directoire pût se reposer pour les intentions qui ne se donnent pas, et dont il n'eût à craindre que l'exagération qu'on réprime.

Parmi ceux qui réunissaient ces conditions, plusieurs avaient mérité de graves reproches ; tous étaient accusés par quelque parti.

À Dieu ne plaise que je veuille excuser ceux contre qui déposent des faits exécrables, il est des hommes qui méritent à jamais l'horreur. Si quelque chose pouvait flétrir le sentiment qu'on éprouve, en défendant la liberté, ce serait de penser que ces hommes aussi se disent ses défenseurs : s'ils ne sont pas dans ses rangs, ils ont ravi un étendard qui, tout déshonoré qu'il est, peut encore ressembler au sien et pour compléter l'enthousiasme, il faudrait les avoir pour ennemis.

Mais gardons de confondre avec ces êtres, frappés d'un éternel anathème, ceux qui ne sont en butte qu'à des bruits vagues, et au bourdonnement de la haine. Depuis le 14 juillet, qui n'a pas été dénoncé ? Lorsqu'on voit Bailly et Pache, La Rochefoucaud et Marat, Condorcet et Saint Just, Sieyès et Robespierre, en butte aux mêmes injures, peut-on croire encore aux réputations révolutionnaires ? Les factions n'ont qu'un style, elles n'appliquent pas les invectives aux noms, elles attachent au hasard des noms à des invectives, elles pourraient se passer de main en main les accusations qu'elles prodiguent, et une seule philippique servirait à tous les partis.

Les choix du Directoire devaient être blâmés, quels qu'ils fussent. Sans doute ce blâme n'a été que trop mérité par quelques-uns de ses agents, et l'on est heureux de penser qu'il vient enfin de se prononcer contre eux avec une sévérité qui l'honore. Mais sans parler de ces choix, qu'il a déjà réparés, d'autres choix, réprouvés avec moins de justice, mais toutefois avec quelque fondement, n'ont-ils pas eu leur utilité ?

Une des plus funestes erreurs des factions, c'est de ne vouloir jamais croire au repentir. Elles prennent pour une manière d'être, une action isolée, une fièvre chaude pour un état habituel; elles reportent sur toute une vie, l'erreur d'une année : elles éternisent ce qui ne serait que passager. Êtres versatiles que nous sommes, tandis que rentrant en nous-mêmes, nous nous sentons vaciller à chaque pas, par quelle absurdité jugeons-nous si différemment nos semblables ? Profitons au moins de notre instabilité, de notre inconséquence, de tous les défauts de notre faible nature, pour ne pas nous prêter une suite, une profondeur de crime, incompatible avec ces défauts.

Il est des actions irréparables, qui élèvent entre un criminel et nous, entre un criminel et lui-même, une barrière éternelle : mais ces actions ne sont pas

communes, et jamais on ne peut prononcer une condamnation sans appel contre une classe ou contre une secte tout entière.

Il était donc aisé de prévoir ce que l'esprit de parti s'obstinait à nier, que des circonstances essentiellement différentes, une constitution, au lieu d'un gouvernement révolutionnaire, une route tracée au lieu d'un champ de bataille, un état stable au lieu d'un assaut, rappelleraient dans de justes bornes ceux des hommes ardents qui n'étaient qu'égarés.

Or dans un moment, où les agents du Gouvernement doivent être investis de grands pouvoirs, et où les limites de ces pouvoirs, bien que tracées par la constitution, ne sont point encore consacrées par l'habitude, il est avantageux, je dirai même, il est nécessaire, à l'établissement de la liberté, que ces agents soient en opposition avec l'opinion. Ils sont par là soumis à la surveillance de la haine : s'ils étaient dans le sens de l'opinion, ils ne pourraient s'empêcher d'aller trop loin.

Nous en avons un terrible exemple dans ce qui s'est passé depuis Robespierre. La confiance universelle avait porté des hommes honnêtes aux fonctions administratives. Ils ont laissé s'organiser des compagnies d'assassins. C'est que l'opinion étant dirigée contre ceux qu'on assassinait, les Magistrats qui devaient leur nomination à cette opinion, n'osaient lui résister, pour défendre ces hommes, et la mettant à la place de la loi, croyaient remplir un devoir moral, en manquant à leur devoir judiciaire.

Lorsqu'au contraire les agents du gouvernement sont en sens inverse de l'opinion, elle leur trace d'étroites limites. Ils cherchent contre elle un soutien dans l'exécution la plus stricte de la loi. Si l'opinion les secondait, la loi serait bientôt impuissante. C'est une digue qui leur est utile, lorsqu'ils s'en appuient contre le torrent, mais qui ne leur résisterait pas, s'ils s'unissaient au torrent pour la renverser.

Un second avantage, c'est que le gouvernement, qui les a nommés, se sent responsable de leur conduite. Certain qu'ils ne resteront pas en deçà de la ligne, mais que le danger est qu'ils ne la dépassent, il se met tout en répression. Il ne s'abandonne point à eux, il les dirige : il ne les pousse pas, il les retient.

De cette combinaison de dispositions diverses, de la confiance du Gouvernement dans les intentions, de sa méfiance dans les actes, de la défaveur de l'opinion, et du sentiment profond des agents, que la loi rigoureusement exécutée est leur seule sauvegarde, résultent à la fois de l'exactitude et de la décision, de la modération et de l'énergie.

Les faits l'ont bien prouvé. Si l'on en excepte quelques hommes, qui, déjà, sont dépouillés du pouvoir, les agents les plus décriés ont trompé l'attente de la haine et de la peur combinées. On a commis à leur égard la même inconcevable faute qui, dans tout le cours de la révolution, a caractérisé ses ennemis. On les a aigris sur leurs erreurs, tout en exagérant leur puissance. Comme pour les engager à commettre des crimes, on s'est plaint d'avance de l'impunité dont ils jouiraient. On les a bravés, mais en annonçant l'impossibilité de la résistance. On leur a montré le mépris, mais en leur garantissant la soumis-

sion. Que l'on compare néanmoins leurs actes les plus violents, avec toutes les époques de la Révolution, que l'on considère que ces actes vont être annulés, et l'on bénira la constitution. L'on sentira que, si, dans de pareilles circonstances, elle a pu offrir aux opprimés sûreté, protection, réparation des injustices, dans des temps plus calmes, elle donnera bonheur, repos, liberté. Malheur à celui qui voudrait se prévaloir de ses formes mêmes pour la renverser, et qui n'invoquerait la loi que pour retourner à la tyrannie!

Songez que c'est 5 mois après le 13 Vendémiaire, que la liberté de la presse est consacrée, peut-être dans une trop grande latitude, mais par une discussion imposante et impartiale, et accusez la France, si vous l'osez ensuite, d'être en révolution, ou sous un despotisme quelconque.

Le gouvernement exerce encore, il est vrai, sur la bourse et sur les spectacles, une sorte d'autorité inquiète et peut-être puérile; mais l'expérience et la dignité que donne le pouvoir mettront dans peu sans doute un terme à ces erreurs minutieuses. Il perdra ces craintes qui, agrandissant leurs objets, rendent terrible ce qui ne serait que méprisable. Il apprendra que le grand art est de gouverner avec force, mais de gouverner peu, d'avoir une main de fer, mais de l'employer rarement, de se servir de sa massue contre des ennemis redoutables, mais de ne pas en menacer ceux dont la petitesse rend ses efforts à la fois ridicules et infructueux. Si une faction insensée cesse d'entraver la marche du directoire, il ne sera plus forcé de lui opposer des adversaires ardents comme elle. Tous les hommes honnêtes, qui se rallieront sincèrement à la République, seront appelés à la servir. Ils assureront le calme et la dignité d'une institution que d'inutiles efforts pourraient agiter encore, mais ne pourraient détruire.

Rien ne ramènera la terreur : mais rendons-en grâce aux circonstances, et non à ces vains déclamateurs, qui nous en prédisent le retour. Ce sont eux qui la provoquent. Ils injurient, ils outragent ^D, ils voudraient effrayer ou irriter les hommes en place, que retiennent heureusement, et leurs intérêts et leurs devoirs. Ils s'efforcent de mettre le gouvernement entre des mesures violentes et sa déconsidération. Ils tournent contre lui jusqu'à ses actes de justice. Rappelle-t-il un ancien ami de la liberté ? Leurs feuilles mensongères se hâtent de publier qu'il balance à revenir dans sa patrie, et qu'il se défie de ses nouvelles institutions. Ils sacrifient à leur haine jusqu'à leur parti. Naguère un malheureux fut pris, se dérochant à une sentence rigoureuse. Ces hommes, comme pour lui ôter toute possibilité d'être absous, se hâtèrent de publier que son absolution prouverait la légitimité de l'insurrection de Vendémiaire, attachant ainsi à sa mort l'honneur et la légalité du gouvernement, qui, heureusement, sut mépriser leurs provocations. Jouets forcenés d'une rage aveugle,

^D J'ai lu avec peine dans quelques journaux d'ailleurs estimés, et qu'il ne faut pas confondre avec ceux dont je parle ici, d'amères et violentes sorties contre le gouvernement. J'observerai à leurs auteurs, qu'ils n'auraient pas employé ce style sous l'ancien régime, d'où je conclus, premièrement, qu'ils ont tort de nous peindre le régime actuel, comme n'étant pas plus libre et moins vexatoire que celui de la Monarchie : et en second lieu, qu'ils ont tort encore de croire qu'on doit moins de ménagements à un gouvernement républicain, qu'à un Roi. Ce n'est pas comme Roi, mais comme gouvernement, qu'un Roi peut exiger des égards : et le Directoire, chargé d'administrer pour une grande nation, a droit à tout ce qu'il y avait de raisonnable dans le respect ancien pour la Royauté. La superstition seule doit en être retranchée, et la décence n'est pas la superstition.

ils ne comptent pour rien le repos de leur patrie, ni la vie de leurs amis, et, si le Directoire était faible, ils le forceraient à être cruel.

L'étonnement cesse, et l'indignation redouble, lorsqu'on apprend qu'il y a parmi ces hommes des agents de Robespierre, qu'un des plus marquants d'entre eux fut le panégyriste de Collot d'Herbois. Il ne faut pas se lasser de répéter cette vérité terrible : il faut redire sans cesse aux Français, que les instruments féroces de l'ancienne tyrannie provoquent aujourd'hui, sous des formes royalistes, la même terreur dont ils furent les suppôts.

De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier

Chapitre VI

Des objections tirées de l'expérience, contre la possibilité d'une république dans un grand État.

[Retour à la table des matières](#)

Cependant il serait bien inutile de travailler à apaiser, à rallier, à convaincre, si, comme nous le répètent tant d'échos infatigables, la République était impossible.

Tout ce qui n'a pas été parait tel. L'histoire ne nous offre point d'exemples d'une République de 25 millions d'hommes : on en conclut aussitôt qu'une République de 25 millions d'hommes est une chimère.

Il me semble que c'est étrangement abuser de l'expérience. Elle ne peut nous éclairer que sur ce qu'elle nous montre. Ce qui n'a pas existé n'est pas de son ressort. Il faut toujours qu'elle s'appuie sur un fait, ou sur une tentative, ce qui est un fait. Vouloir l'étendre sur l'inconnu, c'est la déplacer de ses bases.

Quand on pense que les révolutions physiques de la terre, les calamités politiques des nations, les bouleversements des sociétés, ont mis entre nous et

tout ce qui remonte au-delà de quatre mille ans, une barrière insurmontable, on est étonné de la présomption des hommes, qui s'autorisent de ce qu'ils n'ont pas vu, pour décider de ce qui est impossible, et qui croient colorer leur arrogance en la mettant tout en négations.

Ils paraissent surtout absurdes, lorsqu'on réfléchit que l'argument qu'ils emploient a été employé il y a cent ans, il y en a deux cents, il y en a mille, et qu'ainsi des théories antérieures ont successivement argué d'impossibilité toutes les découvertes de l'esprit et toutes les combinaisons du hasard.

Avant la formation des grandes sociétés, on affirmait, sans doute, qu'une société nombreuse ne pouvait subsister, et l'on s'appuyait de l'expérience. Le vulgaire de chaque siècle cite avec emphase le passé contre l'avenir ; celui qui lui succède le voit démenti par l'événement ; mais en insultant à son erreur, il l'imite, et déplaçant seulement les négations, il n'en poursuit pas moins, infatigablement, ses proscriptions prophétiques.

Si la Royauté, telle que nous l'avons vue en France, n'avait jamais existé, son impossibilité paraîtrait évidente. Quand on réfléchit à l'idée de confier à la volonté d'un seul la destinée de tous, on sent qu'il ne lui manque que d'être neuve pour paraître absurde.

Si cette Royauté n'avait existé que dans de petits États, on ferait, contre la possibilité de constituer vingt-cinq millions d'hommes en monarchie, cent raisonnements spécieux.

Dans un petit État, dirait-on, il est moins dangereux de revêtir un seul homme du pouvoir suprême, parce que cet homme est, pour ainsi dire, sous les yeux de tous. La pitié physique agit sur lui, par la présence de sa victime. Il ne peut se faire aucune illusion. S'il est cruel, c'est par cruauté ; s'il est oppresseur, c'est par tyrannie. Dans un vaste empire, il serait oppresseur ou cruel par faiblesse : il se croirait bienfaisant ou juste, d'après le témoignage intéressé d'une classe environnante, et se donnerait ainsi à lui-même des preuves des vertus qu'il n'aurait pas.

Dans un petit État, les fonctions du Prince resserrées dans les limites de ses possessions étroites, ne l'obligent point à déléguer ses pouvoirs : dans un grand pays, son autorité se corrompait en s'éloignant de sa source. On peut dire de l'injustice ce que dit Virgile de la renommée : *Vires acquirit eundo*.

L'avantage de la Royauté est que tout soit surveillé par un seul homme et se rapporte à un seul plan ; cet avantage disparaîtrait dans une grande monarchie. Elle réunirait les inconvénients d'une République par la multiplicité des agents, aux fléaux du despotisme par leur arbitraire.

Dans un petit État, le Prince ne peut soudoyer des armées nombreuses : ses forces militaires ne peuvent devenir des instruments d'oppression : car ce n'est pas le nombre proportionnel des soldats, mais leur nombre positif qui est dangereux. Cent hommes n'en subjuguent pas dix mille : cent mille hommes en imposent à des millions. Le chef d'une monarchie étendue, obligé de tenir sur pied une telle armée, serait à la fois tyran par elle et son esclave. Il ne pourrait

résister lui-même à la puissance de cette masse. Une vaste monarchie favoriserait infailliblement le despotisme guerrier.

Enfin l'opinion de ses voisins contient le souverain d'un petit pays : il en est entouré, quoi qu'il fasse ; il ne peut ni leur échapper, ni les braver, ni les oublier ; ce frein deviendrait nul pour le monarque d'un vaste empire ; l'opinion se briserait contre ses frontières, et ne parviendrait jamais jusqu'à lui.

Je craindrais de fatiguer le lecteur, en détaillant plus au long tout ce qu'on pourrait alléguer en faveur d'une idée fautive : j'en ai dit assez pour prouver, que cette manière de raisonner ne conduit qu'à l'erreur. On ne peut arguer d'impossibilité absolue aucune forme de gouvernement. Ne ressemblons plus à ces peuples ridicules, qui, dans leurs cartes géographiques, mettent au-delà des pays qu'ils connaissent, et ils ne connaissent que le leur, terres inhabitables, fables, et déserts.

Il en est des gouvernements comme du corps humain. Pour qui le considère abstraitement, il paraît ne pouvoir résister un seul jour aux chocs auxquels il est exposé. Un célèbre anatomiste n'osait faire presque aucun mouvement : il n'y en avait aucun, disait-il, qui, vu la fragilité de notre structure, ne mit notre vie en danger.

Les gouvernements subsistent en dépit des théories, parce que dans toutes les nations, la masse veut essentiellement et presque exclusivement le repos : elle se plie à tout ce qui est tolérable, et, par sa flexibilité, elle rend tolérable ce qui d'abord ne l'était pas.

De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier

Chapitre VII

Des avantages du gouvernement républicain

[Retour à la table des matières](#)

Si toutefois, de ce qu'en dépit des Théories, tous les gouvernements sont possibles en pratique, l'on en voulait conclure que tous sont indifférents, l'on tomberait dans une erreur grossière. Mon but a été de prouver, que, toutes choses égales, la République, en France, par cela seul qu'elle est établie, devrait être préférée. Si j'avais voulu démontrer sa prééminence abstraite, j'aurais allégué mille raisonnements que je n'ai pas même indiqués.

J'aurais porté mes regards sur l'histoire : les Monarchies s'y distinguent des Républiques, par leur coloris uniforme et terne. Elles condamnent une grande partie de nos facultés et de nos espérances à l'inactivité. Or le repos est un bien, mais l'inactivité est un mal ; les hommes veulent qu'on ne les agite pas, mais ils ne veulent point qu'on les paralyse : et si la Monarchie, par sa nature, met d'inutiles entraves à l'activité, c'est déjà, quoi qu'en disent ceux qui spéculent sur le sommeil de l'espèce humaine, un vice immense dans la Monarchie.

J'aurais observé que cette inactivité est la source d'un de nos plus grands malheurs, d'un malheur qui n'est pas seulement politique, mais individuel, de ce sentiment aride et dévorant, qui consume notre existence, qui décolore tous les objets, et qui, semblable aux vents brûlants de l'Afrique, dessèche et flétrit tout ce qu'il rencontre. Ce sentiment, que ne peuvent désigner ni les langues anciennes, ni celle du seul peuple, qui fut libre, dans l'Europe moderne, avant les Français, naît principalement de cette privation de but, d'intérêts, et d'espérances, autres qu'étroites et personnelles. Il poursuit, non seulement l'obscur sujet des Monarchies, mais les Rois sur leurs trônes, et les ministres dans leurs palais, parce que l'âme est toujours resserrée, lorsqu'elle est repoussée dans l'égoïsme : il y a toujours quelque chose de terne, de flétri, dans ce qui ne regarde que soi, dans ce qui n'émane pas de la nature et ne marche pas vers la liberté. L'ambition, dans les Monarchies, lors même qu'elle veut s'élever au bien, est toujours refoulée vers elle-même. On ne peut s'oublier, on ne peut se livrer à l'enthousiasme, on n'est pas électrisé par la reconnaissance de ses égaux, on se courbe devant les remerciements d'un maître. On se sent rapetissé de la petitesse environnante. Le honteux ennui marque de son sceau tout ce qui n'est pas ou dégradé par la servitude, ou distrait par d'ignobles jouissances, ou préservé de la contagion par l'étude et l'isolement : et si la République, qui s'élève, éprouve encore tant d'entraves, et surtout rencontre tant d'inertie, c'est à l'éducation monarchique qu'il faut s'en prendre. Les caractères sont encore trop petits pour les esprits : ils sont énervés, comme les corps, par l'habitude de l'inaction ou par l'excès des plaisirs. La liberté, qui s'établit, pour ainsi dire, malgré les hommes, sent, presque à chaque instant, plier entre ses mains les instruments dont elle se sert.

J'aurais ajouté qu'aujourd'hui, plus que jamais, l'inactivité serait un supplice pour un peuple accoutumé depuis six années à s'occuper des plus grands intérêts et à exercer toutes ses forces dans la carrière immense qui vient de s'ouvrir devant lui. Ceux qui travaillent pour la Royauté gémissaient les premiers de leurs succès. L'agitation de la route les étourdit sur le but : mais à l'exception du petit nombre, qui continuerait à agir en opprimant, les autres se trouveraient accablés de l'immobilité à laquelle les condamnerait leur propre ouvrage.

La Monarchie, d'ailleurs, déplace plutôt l'ambition qu'elle ne l'éteint : la sortant de la route tracée par la loi, elle la pousse dans celle de l'arbitraire, mettant ainsi seulement plus de bassesse dans l'agitation, condamnant l'espérance à la personnalité, et dégradant, tandis que l'ambition populaire élève, alors même qu'elle enivre.

J'aurais recherché enfin, si la sublime découverte du système représentatif, en conservant le but sublime de l'ambition Républicaine, et en modérant sa fermentation, n'établit pas un juste milieu, et si, même, cet avantage n'est pas en raison de l'étendue d'une République, parce que la grandeur des objets fait disparaître les petites passions, exclut les petits moyens, et met entre les hommes, une distance, qui ne leur permet plus de s'aborder dans leurs différends, leurs intérêts ou leurs jalousies personnelles.

A l'objection répétée de la complication des ressorts, j'aurais répondu que le même nombre de ressorts est toujours nécessaire. La simplicité prétendue de la Monarchie est illusoire. Un Roi, comme tout pouvoir exécutif, est forcé

de déléguer sa puissance, et la Royauté ne fait que rendre ces délégations inévitablement arbitraires et souvent absurdes.

Aux abus de la liberté, j'aurais opposé les abus de la puissance. La puissance est plus enivrante que la liberté. Une puissance très étendue est par elle-même une chose abusive : tout ce qui en découle doit se ressentir de sa source : enfin l'abus de la puissance, promettant des plaisirs et plus nombreux et moins définis, offre beaucoup plus de tentations que l'abus de la liberté.

J'aurais eu à développer un avantage trop peu remarqué, de la République sur la Monarchie, c'est la conservation des formes libres.

On reproche fréquemment aux Républiques de déguiser l'oppression et de prostituer les noms les plus saints à la plus affreuse tyrannie ; c'est sans doute un grand mal : mais ceux, qui, dans cet abus, ne voient qu'un mal, me paraissent n'envisager qu'un côté de la question.

On connaît assez le pouvoir des mots sur les hommes. Ce pouvoir est quelquefois bien funeste, mais il a souvent une grande utilité.

Les mots ont sur nous une telle influence qu'ils ramènent les idées. Séparés d'elles, par une cause étrangère, ils s'y rejoignent, dès que la cause n'existe plus. Les formes perpétuent l'esprit, et bien qu'elles puissent être horriblement perverties, elles ressemblent à ces arbres qu'il est facile de plier, mais dont l'élasticité les redresse, lorsqu'on cesse de les comprimer.

Les formes républicaines conservent une sorte de tradition de liberté, qui se rattache au vrai, après les interruptions causées par la tyrannie ; les formes despotiques, au contraire, consacrent l'esclavage, de manière que l'esprit servile survive à la servitude, et que la chute d'un maître ne trouve dans le cerveau des esclaves, aucune fibre qui retentisse à l'indépendance.

Si les horreurs de Robespierre s'étaient exercées au nom d'un droit divin, d'une soumission implicite, ou même au nom de l'ordre et du repos, prétexte des monarchies, le 9 Thermidor, ne rencontrant que les idées de droit divin, de soumission implicite, aurait arrêté les massacres, mais n'aurait pas rappelé la liberté.

Ce n'est pas faute de révolutions, que les peuples de l'Asie n'ont jamais été libres ; c'est faute d'avoir eu des mots et des formes, qui, à l'instant même ou le joug était brisé, leur montrassent un autre but, que celui de se replacer sous un joug nouveau.

J'aurais appliqué les mêmes observations à la morale. À cet égard aussi, les formes ramènent le fond. La corruption s'encourage par l'exemple et diminue en se déguisant. On se dégoûte du vice quand son résultat n'est que la contrainte. On entre dans le sérieux d'un rôle qu'il faut jouer sans cesse et adroitement, et l'on devient par habitude, ce qu'on voulait d'abord paraître par hypocrisie. La République ne peut pas subsister sans de certains genres de moralité ; mais comme tout dans la nature tend à se conserver, elle ramène les genres de moralité qui sont nécessaires à son existence.

J'aurais ensuite observé, que la théorie de la monarchie n'est pas une idée isolée, mais qu'elle est liée intimement à une question tout autrement importante, et dont les conséquences s'étendent sur toutes les branches de l'ordre social, je veux dire, l'hérédité, l'inégalité des rangs. Un Roi ne peut exister sans noblesse. Il faut donc examiner les avantages et les inconvénients de l'hérédité.

L'un de ses premiers avantages, c'est d'établir, dit-on, une sorte de gouvernement d'opinion, de subordination d'égards, qui dispense le gouvernement proprement dit, d'employer ses moyens directs, et qui, préparant à la soumission la masse du peuple, peut seule l'y maintenir.

Il me semble qu'on s'exagère beaucoup l'empire des souvenirs sur la multitude. Les souvenirs sont une monnaie, qui n'a guère cours que dans les classes intéressées à lui conserver une valeur. Ces classes seules sont capables de ressentir ce qu'on appelle de la considération. Il faut à l'âme un haut degré de raffinement pour s'ouvrir à cette espèce de superstition erronée, mais délicate, dont la chevaleresque existence se compose des nuages du passé. Les âmes grossières y font fermées, comme à toutes les sensations modifiées, compliquées, vagues, et mélancoliques. Celles qui en sont susceptibles, n'ont pas besoin de ce frein; elles ne le seraient pas moins d'un respect plus raisonné.

Quant au peuple, ce qu'il respecte, c'est la puissance. S'il paraît attacher à l'idée de la noblesse, un sentiment de vénération plus profond que celui qu'il témoigne même aux parvenus puissants, c'est qu'il croit plus à la durée de la puissance dans les nobles. Ce n'est pas sur le passé, mais sur l'avenir que se porte ce sentiment : ce n'est pas de la mémoire, mais de la prévoyance. La preuve en est, que, lorsqu'il est convaincu que la noblesse est pour jamais séparée du pouvoir, le prestige se dissipe aussitôt. On n'a qu'à voir comment, dans les pays moins libres, il traite ces nobles, dépouillés et sans patrie, quels que soient les noms qu'ils traînent dans leurs malheurs. Or l'habitude de voir la puissance attachée à de certaines charges, au lieu de la voir unie à de certains noms, produirait sur le peuple l'effet de la noblesse, c'est-à-dire, la conviction que le pouvoir est irrévocablement là.

Pour que la noblesse ait de l'influence sur la classe qu'il faut contenir, une puissance durable lui est donc nécessaire, et avec une puissance durable la noblesse devient inutile.

Le seul avantage incontestable de l'hérédité, est de conserver dans l'administration, un esprit uniforme, ou qui du moins, ne se modifiant qu'insensiblement, s'oppose à tout changement brusque et prévienne toute convulsion : mais cet avantage se retrouve ; et même à un bien plus haut degré, dans une forme de gouvernement, qui, renouvelant par partie les dépositaires de l'autorité, fait de l'autorité elle-même un être abstrait, immortel et immuable.

Après avoir ainsi réfuté les avantages apparents de l'hérédité, j'aurais fait ressortir ses inconvénients réels.

Ceux qui représentent l'hérédité comme l'effet et le complément de l'inégalité naturelle, avancent un grossier sophisme; c'est au contraire la destruction de cette inégalité, c'est un nivellement en sens inverse.

Est-ce un bien que l'inégalité naturelle ? Respectez-la dans vos institutions. Laissez entre les hommes la distance des facultés, des talents, de l'industrie. Cette distance n'irrite pas, parce qu'elle paraît toujours possible à franchir. Un sentiment profond dit à l'homme, que la volonté ferme, le courage, la méditation peuvent le placer à tous les rangs. Lorsque sa fierté ne l'élève pas, son indolence l'endort, et son amour-propre le console, en caressant cette vague et flatteuse possibilité. Il ne frémit pas, esclave désarmé ; il se livre au repos, après avoir volontairement déposé ses armes.

Est-ce un mal que cette inégalité ? pourquoi donc élever, à côté d'elle, une nouvelle inégalité qui ne la détruit pas, mais qui l'attaque ? Faire du hasard une puissance ennemie de la nature, n'est-ce pas doubler le danger des chocs ? pour établir l'ordre, vous imaginez deux forces contraires, dont l'une écrase par sa masse, dont l'autre bouleverse par sa violence ? existe-t-il si peu d'éléments de discorde, qu'il en faille créer un nouveau, qui, ne pouvant s'allier à nul autre, les éloigne, les divise, les tienne dans un éternel et convulsif mouvement ?

Les Royalistes en appellent, contre la République, à l'histoire ; j'en aurais appelé à l'histoire aussi, contre l'hérédité.

Cette institution a dans chaque siècle excité une révolte, allumé une guerre, causé un massacre. L'Angleterre, l'Allemagne, la France, l'Italie, nous montrent également les paysans courant aux armes contre les Seigneurs. Partout nous voyons l'espèce humaine protester, en traits de sang, contre cette insulte faite à ses droits. La jacquerie, les Anabaptistes, les Levellers et tant d'autres, se sont levés successivement. La cruauté, attribut des esclaves, a déshonoré leur cause. La Religion les a égarés. Mais une institution qui a causé tant de calamités, est-elle une institution protectrice ?

Tout ce que vous dites pour l'hérédité, les anciens le disaient pour l'esclavage, et les Ilotes faisaient trembler Sparte, qui les assassinait pour les contenir, et Spartacus épouvantait Rome.

Tout ce que vous dites pour l'hérédité, les Patriciens le disaient dans le sénat, et, depuis Sp. Cassius jusqu'à César, les factions déchirèrent la République, et les Plébéiens, toujours soulevés contre l'oppression, finirent par anéantir la liberté.

Tout ce que vous dites pour l'hérédité, les Colons le disent dans le Code noir, et les nègres, sans cesse, ensanglantent les colonies, et les horreurs, qu'ils commettent, nous font rougir de l'homme, et détester presque autant les opprimés que les oppresseurs.

Ne vous y trompez pas : ces crimes ne sont pas ceux de la liberté qui réclame, mais de la tyrannie qui envahit : la liberté n'est qu'une défense, les privilégiés sont les agresseurs.

Enfin, quand l'hérédité n'entraînerait point ces inconvénients terribles, il y aurait encore à faire contre ce système un raisonnement bien décisif, c'est qu'il ne peut plus se relever.

Les rois, les grands, et ceux qui les défendent semblent ignorer la puissance des idées. Accoutumés à ce que des forces visibles dominant d'invisibles opinions, ils ne sentent pas que c'est à ces opinions que cette force est due. L'habitude les rend indifférents sur le miracle de l'autorité. Ils voient le mouvement, mais comme ils méconnaissent le ressort, la société ne leur paraît qu'un grossier mécanisme. Ils prennent le pouvoir pour une cause, tandis que ce n'est qu'un effet, et ils veulent se servir de l'effet contre la cause.

C'est cependant aux idées seules que l'empire du monde a été donné. Ce sont les idées qui créent la force, en devenant ou des sentiments, ou des passions, ou des enthousiasmes. Elles se forment et s'élaborent dans le silence ; elles se rencontrent et s'électrisent par le commerce des individus. Ainsi soutenues, complétées l'une par l'autre, elles se précipitent bientôt, avec une impétuosité irrésistible.

Jamais une idée mise en circulation n'en a été retirée ^E (e).

^E Quelques hommes, assez éclairés pour avoir renoncé à combattre les idées par la force, croient encore qu'on peut les combattre par d'autres idées, et imaginent en conséquence d'opposer aux vérités, qu'ils regardent comme dangereuses, des préjugés, qui leur semblent salutaires.

C'est la grande ressource qu'indiquent aujourd'hui aux Rois les écrivains de leur parti. Quand le temps détruit un préjugé, dit l'un des plus remarquables d'entre eux, un législateur sage doit le remplacer aussitôt par un autre.

C'est une erreur. Il faut observer d'abord que les idées sont indépendantes des hommes. Comme tout dans la nature, elles ont leur marche, leurs progrès, leurs développements. Elles se forment des sensations, des expériences, des événements, toutes circonstances extérieures, qui ne nous sont nullement soumises.

Il est donc impossible d'établir des idées, que la force des choses n'amène pas, de faire rétrograder celles que la force des choses a amenées, ou de rendre une valeur à celle dont le règne est passé.

Les idées qu'on veut ainsi créer pour son usage, étant sans aucune relation avec celles qui existent nécessairement, ne peuvent s'allier à rien, ni jeter aucune racine. Elles ne forment point un tout, et de la sorte, étant isolées et sans appui, elles ne tardent pas à disparaître.

Elles ressemblent à ce patriotisme d'imitation, à l'aide duquel on croit rétablir l'égalité, entre des soldats sans patrie, et ceux qui défendent la leur.

Un premier désavantage des préjugés est par conséquent de ne pouvoir être employés, lorsqu'on en a besoin, et de manquer précisément à l'époque, où ils seraient le plus nécessaires.

Un second inconvénient, c'est l'impossibilité de les diriger et de prévoir leurs résultats. Comme ce n'est qu'en brisant la chaîne du raisonnement, en faussant l'esprit, en l'empêchant de marcher, selon la destination, du principe à la conséquence, qu'on lui donne un préjugé, on ne peut jamais être sûr, que cette opération, qu'on lui fait faire, ne se répétera pas sans cesse, ni savoir quelle conclusion tirera de ce préjugé celui qui l'a adopté. On a donc à craindre, des idées fausses, non seulement leurs résultats immédiats et naturels, qui sont ordinairement funestes, mais tout ce qui paraît le moins en résulter. Qui peut tracer la route que suivra un esprit sorti de celle de la raison ? la vérité est une, mais l'erreur est multiforme. Une idée fautive est une impulsion désordonnée dont la direction est incalculable. En donnant cette impulsion, et par l'effort même qu'il a fallu faire pour la donner, on s'est mis hors d'état de la conduire. Qui garantira qu'un esprit, qui ne suit plus la direction juste, ne s'écartera pas de nouveau de celle qu'on a voulu lui substituer ? Pourquoi tirerait-il de l'idée, qu'on lui a fait adopter, une conséquence plus

Jamais une révolution fondée sur une idée n'a manqué d'en établir l'empire, à moins que l'idée ne fût incomplète. Alors la révolution n'était qu'un symptôme avant-coureur d'une crise, et elle s'est achevée dès que l'idée complète est revenue à la charge ^F.

Celle de l'égalité est une idée mère, qui n'a jamais été tout à fait expulsée du cœur de l'homme. Il a mêlé cette idée à tout. Il n'y a pas une Religion naissante, qui ne l'ait consacrée, et il a toujours fallu, que la fraude sacerdotale dénaturât l'institution, pour l'en écarter.

L'origine de l'État social est une grande énigme, mais sa marche est simple et uniforme. Au sortir du nuage impénétrable, qui couvre sa naissance, nous voyons le genre humain s'avancer vers l'égalité, sur les débris d'institutions de tout genre ^G.

Chaque pas qu'il a fait dans ce sens, a été sans retour. Si quelquefois on croit apercevoir un mouvement rétrograde, c'est qu'on prend le combat pour une défaite, et l'agitation de la mêlée pour la fuite.

Voyez d'abord des Castes proscrites, immondes, privées de l'existence même qui semble inséparable de tout être humain. Cette distinction odieuse est reléguée chez quelques Tribus, à demi détruites, qui ne sont plus des nations.

Voyez ensuite l'esclavage ^H moins révoltant que la proscription des Castes. Il a disparu sans retour chez les peuples civilisés.

raisonnable, que de celle dont on lui a fait tirer une conséquence fautive? Il y a, au contraire, une cause de plus, pour qu'il tombe dans une nouvelle erreur, puisqu'il en a pris l'habitude. Les préjugés par leur essence doivent échapper, sans cesse, à qui veut les employer.

Tout au plus on peut profiter de ceux qui sont établis depuis longtemps, parce que l'expérience, suppléant à la logique, apprend les conséquences qu'en tirent ceux qui les admettent. Mais cet avantage lui-même est bien éphémère, d'abord, parce que les hommes tendent toujours au vrai, et que les idées fausses perdent chaque jour du terrain ; ensuite parce que les progrès de la vérité, modifiant même ces idées, en détruisant leur ensemble, changent indirectement l'effet de celles qu'ils n'attaquent pas encore de front.

^F Ce qui trompe quelquefois sur le succès des Révolutions, que produisent les idées, c'est qu'on prend des accessoires pour le but principal. Ainsi par exemple on croit que la Révolution d'Angleterre, en 1648, a échoué, parce que la Royauté a été rétablie. Mais ce n'était pas l'idée de la République, qui avait causé la Révolution, c'était celle de la liberté religieuse. La République n'était qu'un accessoire, et l'accessoire a été manqué. L'idée dominante, le repoussement de la théocratie catholique, a pleinement triomphé.

^G Un ouvrage comme celui-ci ne permet ni d'établir, ni même d'exposer aucun système. Mais il y aurait une superbe histoire à faire, de la marche de la société, et l'on pourrait démontrer par mille preuves ce que deux grands hommes ont affirmé, l'un (Boulanger), pour le passé, d'après les traditions de l'antiquité, l'autre (Condorcet) pour l'avenir, d'après des raisonnements abstraits. On voit, ce me semble, clairement, dans les annales des peuples, l'espèce humaine se rassemblant après un bouleversement physique, et sous une théocratie écrasante, se mettant, pour ainsi dire, en marche, par une impulsion irrésistible et inaperçue, et regagnant lentement et par de terribles secousses tous les droits qu'elle avait perdus.

^H Il faut observer que c'est presque toujours par un grand mal, que les Révolutions qui tendent au bien de l'humanité, s'opèrent, et que, plus la chose à détruire est pernicieuse, plus le mal de la Révolution est cruel. Ce qui a détruit l'esclavage, ce sont des institutions,

La féodalité, moins terrible que l'esclavage, lui avait succédé. Elle s'est écroulée de même, et irrévocablement.

Elle avait été remplacée par la noblesse. Aujourd'hui s'évanouit la noblesse, chez le premier peuple de l'Europe, et, chez ce peuple, du moins, elle ne se relèvera plus.

On croit pouvoir recomposer son prestige, en la décorant du nom spécieux de magistrature héréditaire. C'est vouloir une nouvelle secousse.

Il faut enfin céder à la nécessité qui nous entraîne, il faut ne plus méconnaître la marche de la société, ne plus amener, par de vains efforts, des luttes sanglantes, ne plus trouver une consolation, à marquer chaque défaite par de grands malheurs, ne plus faire acheter aux hommes leurs droits par des crimes, et par des calamités.

Je me suis refusé aux développements qu'exigeraient ces idées, parce que, je le répète, je n'écris contre aucune forme de gouvernement, mais contre toute espèce de révolution nouvelle. je n'invite aucun état monarchique à se républicaniser, mais j'adjure, au nom de tous les intérêts, de tous les calculs, de tous les enthousiasmes, au nom de tous les malheurs à prévenir, de toutes les blessures à fermer, les Français de ne pas révolutionner contre la République.

qui nous ont fait acheter ce bienfait par 15 siècles d'abâtardissement, et de calamités de tout genre. Mais la marche de l'espèce humaine, à la fois retardée et favorisée par ces institutions, n'a pas été détournée. Aujourd'hui, ces institutions tombent, sans que l'esclavage se relève. Le fléau passe, le bien reste. Ce qui a détruit la féodalité, ce sont des expéditions insensées et sanglantes, qui ont dépeuplé la plus belle partie de l'Europe. Ce qui a fait évanouir la noblesse, c'est une Révolution, qui, pendant 15 mois, a couvert de cadavres et de ruines l'empire le plus civilisé de la terre.

De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier

Chapitre VIII

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

J'ai tâché dans ces feuilles de rattacher à la République les hommes que peuvent en éloigner des souvenirs douloureux, des calculs qui me semblent erronés, une vanité qui me paraît puérile, des espérances dont la fausseté m'est démontrée. J'ai cru du devoir de tout ami de la liberté de faire ressortir tout ce qui peut rallier à un gouvernement, de l'existence duquel la liberté dépend aujourd'hui. Qu'il me soit permis maintenant de m'adresser à ce gouvernement lui-même, et aux écrivains qui le défendent.

J'oserai représenter au premier, que le danger le plus imminent qui le menace, ne vient pas de ses ennemis ; il vient de certaines habitudes révolutionnaires, qui sont le renversement de tous les principes, la perversion de toutes les opinions, et qui pèsent sur la société en masse, et sur chaque individu en particulier, à toutes les heures, et sous toutes les formes.

Ces habitudes ne sont pas le résultat de la tyrannie des Décemvirs, mais de la maladresse des honnêtes gens. Ce qui a fait en France le plus grand mal, le mal le plus difficile à réparer, a été précisément l'impatience de faire le bien.

Robespierre tuait, mais il ne séduisait pas. L'opinion qu'il écrasait n'était pas égarée. Elle restait au fond des cœurs, fortifiée par l'horreur même de l'oppression. Les honnêtes gens, au contraire, en sévissant révolutionnairement contre les brigands révolutionnaires, ont corrompu l'opinion dans sa source. Ils ont consacré l'illégalité, en la faisant servir au bien. Ils auraient dû profiter de toutes les calamités. Ils auraient dû profiter de toutes les calamités, effets de l'arbitraire, pour en graver la haine profondément dans toutes les âmes, pour y imprimer en traits ineffaçables la conviction qu'il ne peut faire que du mal. Ils ont négligé cet immense avantage, et par une trompeuse expérience, ils ont prouvé que l'arbitraire pouvait être utile.

C'est une chose infiniment plus dangereuse de révolutionner pour la vertu, que de révolutionner pour le crime.

Lorsque des scélérats violent les formes contre des hommes honnêtes, on sait que c'est un délit de plus. On s'attache aux formes, par leur violation même ; on apprend en silence, et par le malheur, à les regarder comme des choses sacrées, protectrices et conservatrices de l'ordre social. Mais lorsque des hommes honnêtes violent les formes contre des scélérats, le Peuple ne sait plus où il en est ; les formes et les lois se présentent à lui comme des obstacles à la justice. Il contracte je ne sais quelle habitude, il se bâtit je ne sais quelle théorie d'arbitraire équitable, qui est le bouleversement de toutes les idées ; car dans le corps politique, il n'y a que les formes qui soient stables, et qui résistent aux hommes. Le fond même, c'est-à-dire, la justice, la vertu, peuvent être défigurées. Leurs noms sont à la merci de qui veut les employer. Robespierre peut invoquer la patrie, la liberté, la morale, comme Lanjuinais.

Lorsque le tyran faisait faire des hymnes, qui avaient pour refrain, *point de pitié, du sang, du sang*, on savait qu'il était un monstre, et l'horreur du sang et l'amour de la pitié se fortifiaient de l'exécration qu'il inspirait : mais lorsque des hommes probes et humains, entraînés par un sentiment aveugle d'indignation, ont adopté des chants où l'on parlait de *faire des hécatombes*, on a pu croire que *faire des hécatombes* était une action louable ; ainsi la justice et l'humanité se sont affaiblies, par la confiance même que l'on avait pour leurs plus vertueux défenseurs.

Il est résulté de là qu'un trait distinctif du caractère et de l'opinion du moment, un trait commun à tous les partis, c'est que l'on ne hait pas l'arbitraire en lui-même, la première chose qu'il faille haïr dans un pays libre, mais seulement tel ou tel arbitraire, qui contrarie nos impulsions ou nos intérêts. Tant que cette disposition durera, rien ne sera stable ; la Constitution même ne sera qu'une brochure, que chaque parti pourra fermer à son gré.

Je crois avoir prouvé que je ne méconnais point l'empire des circonstances. Mais on ne doit pas oublier combien dans ce genre l'abus est facile. Si l'on n'y prend garde, il y aura toujours des circonstances à invoquer contre les principes. Les factions marcheront de circonstances en circonstances, sans cesse en dehors de la loi, tantôt avec des intentions pures, tantôt avec des projets perfides, demandant éternellement de grandes mesures, au nom du Peuple, de la liberté, de la patrie.

C'est au gouvernement à déraciner cette habitude, qui perpétuerait la révolution. Il en a les moyens, il en a l'intérêt. Dans tout ce que le salut public exige, il y a deux manières de procéder, l'une légale, l'autre arbitraire. A la longue, c'est toujours de la première, lors même qu'elle serait la plus lente, que le gouvernement se trouve le mieux. Elle seule peut lui donner une dignité et une force durables.

L'usage de l'arbitraire dénature les gouvernements, et les met dans la classe des factions. Les Français, depuis six ans, se combattent avec des armes empoisonnées, et s'étonnent ensuite de ce que leurs combats sont meurtriers, au lieu d'être décisifs. Eh ! déposez d'abord ces armes funestes ! rentrez dans l'observance des lois ; et lorsque vous vous reconnaîtrez mutuellement pour des hommes qui ont les mêmes droits, et doivent être protégés par les mêmes formes, vous serez déjà bien rapprochés : vous vous attaquerez avec bien moins d'acharnement ; vos défaites seront moins sanglantes, vos victoires moins déshonorées. Tant que vous considérerez l'arbitraire comme un instrument qu'il ne faut qu'arracher à votre ennemi, pour vous en servir, votre ennemi s'efforcera de vous l'arracher ; et jamais la lutte ne sera terminée, parce que les moyens arbitraires sont inépuisables.

Aujourd'hui une source épouvantable d'arbitraire est encore ouverte : il est instant de la tarir. La plupart des lois révolutionnaires ne sont point abrogées. Cependant l'ouvrage de Robespierre a-t-il pu lui survivre, ou les législateurs de la France ont-ils pensé que les Décrets d'un tel monstre, n'ayant jamais été légitimes, ne méritaient pas d'être annulés ? Ce silence peut avoir des effets terribles ; je frémis, je l'avoue, lorsque je vois, même pour des objets de peu d'importance, citer des lois promulguées depuis le 31 Mai jusqu'au 9 Thermidor. Hâtez-vous de les frapper du néant, que leur origine exige. Donnez à toutes celles qui sont justes et nécessaires une sanction nouvelle, et brisez les autres : jusqu'alors aucun citoyen ne pourra dormir en paix. Le glaive des Décemvirs paraîtra toujours suspendu sur toutes les têtes. Soyez sévères, mais soyez clairs : vous êtes assez forts pour n'avoir pas besoin de dresser des embuscades. Distinguez ce que vous voulez conserver de ce que vous repoussez avec une horreur qui vous honore, et qu'il n'y ait plus dans votre code de ces lois occultes qui planent dans les ténèbres, que l'innocent oublie, et que le scélérat conserve pour le moment de son pouvoir.

Quand aux écrivains qui se consacrent à la défense de la République, qu'ils apprennent enfin à distinguer les fonctions du gouvernement des devoirs de l'individu.

Le gouvernement ne peut entrer dans toutes les nuances des opinions. Il ne peut rechercher, si, parmi ceux qui ne croient pas à la République, il est des amis de la liberté. Il doit regarder tous ceux qui ne sont pas attachés à la Constitution actuelle de la France, sinon comme des ennemis, du moins comme des hommes qu'il faut observer.

Le devoir des individus est tout différent. Le gouvernement ne peut voir qu'en masse, ils doivent voir en détail. Il ne peut négliger aucune cause de précaution, ils doivent rassembler tous les motifs de tolérances. Il ne peut employer que des moyens de répression et de force ; ils doivent mettre en usage tous ceux de raisonnement et de persuasion.

Dans le gouvernement, l'indulgence qui apprécie tous les systèmes et conçoit toutes les opinions, serait faiblesse. Dans les particuliers, la surveillance, qui devine tous les complots, et en impose à toutes les déviations, serait le déchirement de tout lien social.

Il faut que tous deux restent dans la carrière qui leur est propre. Aujourd'hui que la République est établie, le gouvernement doit tout faire plier devant le système Républicain : mais les amis de la liberté doivent tout essayer pour ramener ceux que le gouvernement comprime. C'est à eux à démêler les différences les plus légères, les plus imperceptibles nuances, à distinguer soigneusement celui qui hait la liberté de celui qui n'a que le malheur de ne pas y croire, celui qui n'y croit pas de celui qui redoute l'anarchie. Ils doivent diviser l'armée ennemie pour y reconnaître d'anciens alliés, ou y acquérir de nouveaux transfuges. Ils doivent ranger sous autant d'étendards différents, ceux que différents motifs animent, l'homme sensible accablé par ses regrets, l'homme timide effarouché par ses craintes, le philosophe séduit par ses spéculations, ou arrêté par ses doutes, l'esclave de l'habitude, l'ami du repos, celui de l'ordre. Ils doivent enfin n'exclure et ne repousser que les partisans dégradés du Despotisme pur, ou les sectateurs féroces du crime.

Ceux-là seuls sont sans ressource : niais qui raisonne, peut être convaincu, qui sent, adouci, qui tremble, rassuré. Il est des arguments pour tous les esprits, des accents pour tous les cœurs, des calculs pour tous les intérêts.

N'imitiez pas ces satellites grossiers qui recrutent l'armée qu'ils attaquent, qui présentent la vérité de manière à révolter la raison, la liberté de manière à flétrir l'âme, l'espoir, de manière à inspirer la terreur. Ils forcent toutes les passions, tous les sentiments, et toutes les craintes, à se réunir contre le système qui a le malheur d'être défendu par eux. Ils croient avoir bien mérité de la République, lorsqu'ils lui ont trouvé, lorsqu'ils lui ont fait, un ennemi de plus.

Vous, parcourrez, l'olivier en main, les plaines qu'ils ont ravagées. Vous découvrirez des amis, là où ils ne cherchent et ne rencontrent que des victimes et des captifs.

Et vous, Français, tous également détestés par les ennemis de la République, soit que vous l'ayez soutenue par votre courage, ou sanctionnée par votre présence, ralliez-vous. Il s'agit de prononcer entre l'abrutissement de l'homme et sa réhabilitation, entre la superstition et les lumières, entre le XI^e siècle et le XIX^e. Il s'agit de plus encore, de plus, non pour les hommes, qui préfèrent la mort à la servitude, mais pour ces âmes égoïstes et timides, qui ne demandent que le repos et qui ne sentent pas que le repos sous le despotisme n'est que l'impuissance dans le désespoir ; il s'agit de trouver ce repos dans la République ou de recommencer, en sens inverse, la route terrible que la France a parcourue, et de retourner à la tyrannie, en remontant le fleuve de sang qu'on a vu couler au nom de la liberté.

Fin.